



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DÉVELOPPEMENT EN SOMALIE, AU SOUDAN DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : RECOMMANDATIONS SUR LES MESURES QUE DEVRAIT PRENDRE LE CANADA

**Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et
du développement international**

Michael Levitt, président

**MAI 2019
42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION**

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : www.noscommunes.ca

**CONSOLIDATION DE LA PAIX ET
DÉVELOPPEMENT EN SOMALIE, AU SOUDAN
DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO : RECOMMANDATIONS SUR LES
MESURES QUE DEVRAIT PRENDRE LE CANADA**

**Rapport du Comité permanent des affaires
étrangères et du développement international**

**Le président
Michael Levitt**

MAI 2019

42^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

AVIS AU LECTEUR

Rapports de comités présentés à la Chambre des communes

C'est en déposant un rapport à la Chambre des communes qu'un comité rend publiques ses conclusions et recommandations sur un sujet particulier. Les rapports de fond portant sur une question particulière contiennent un sommaire des témoignages entendus, les recommandations formulées par le comité et les motifs à l'appui de ces recommandations.

COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

PRÉSIDENT

Michael Levitt

VICE-PRÉSIDENTS

L'hon. Erin O'Toole

Guy Caron

MEMBRES

Ziad Aboultaif

Leona Alleslev

Frank Baylis

Pamela Goldsmith-Jones (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Kamal Khera (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Robert Oliphant (secrétaire parlementaire – membre sans droit de vote)

Raj Saini

Jati Sidhu

Anita Vandenbeld

Borys Wrzesnewskyj

AUTRES DÉPUTÉS QUI ONT PARTICIPÉ

Matt DeCoursey

Terry Duguid

Linda Duncan

Garnett Genuis

Marilyn Gladu

Gordie Hogg

Hélène Laverdière

Kelly McCauley

Karen McCrimmon

L'hon. Robert Nault

Gagan Sikand

Geng Tan

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Erica Pereira

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Allison Goody, analyste

Brian Hermon, analyste

Scott McTaggart, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

a l'honneur de présenter son

VINGT-CINQUIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 108(2) du Règlement, le Comité a étudié les situations en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo et a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	1
CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DÉVELOPPEMENT EN SOMALIE, AU SOUDAN DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : RECOMMANDATIONS SUR LES MESURES QUE DEVRAIT PRENDRE LE CANADA.....	5
Introduction.....	5
La situation en Somalie	6
La lutte pour la sécurité	9
Encourager l'inclusion et la réconciliation	12
La situation au Soudan du Sud	14
Nouvelles tentatives de paix	16
Appuyer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé	18
La situation en République démocratique du Congo.....	20
Agitation préélectorale et corruption endémique.....	21
Élections de décembre 2018.....	24
Renforcer l'intégrité du processus électoral.....	26
Contextes de fragilité	28
Urgences humanitaires	29
Déplacements de populations	34
Appuyer les organisations locales	38
L'insécurité : Un problème multidimensionnel et persistant	40
Protéger les civils	43
Les femmes, la paix et la sécurité.....	45
Minerais de conflit	47
Combattre l'impunité.....	48
Conclusion	51
ANNEXE A : LISTE DES TÉMOINS.....	53

ANNEXE B : LISTE DES MÉMOIRES	57
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT	59

LISTE DES RECOMMANDATIONS

À l'issue de leurs délibérations, les comités peuvent faire des recommandations à la Chambre des communes ou au gouvernement et les inclure dans leurs rapports. Les recommandations relatives à la présente étude se trouvent énumérées ci-après.

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada envisage d'offrir une plus grande aide à la Somalie pour contrer les attaques d'al-Chabab, notamment en participant à la mission de l'Union africaine en Somalie sous mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies et en offrant des conseils et du soutien techniques afin d'accroître la participation des groupes marginalisés. 12

Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada soutienne les initiatives de promotion de la gouvernance inclusive et de réconciliation en Somalie, et que, pour ce faire, il cherche des façons de mobiliser les Canadiens d'origine somalienne ainsi que les acteurs et organismes locaux qui œuvrent pour la paix et un avenir meilleur dans ce pays..... 14

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada envisage de mettre sur pied une initiative, par exemple organiser une conférence internationale, afin de mobiliser davantage l'aide internationale destinée au travail humanitaire en Somalie et d'accroître la participation des donateurs sur le terrain. Au cours de cette conférence, une séance devrait être consacrée à la contribution des communautés de la diaspora..... 14

Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada travaille avec ses partenaires étrangers, des organisations régionales comme l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que des organismes et acteurs locaux, au Soudan du Sud, pour veiller à la mise en œuvre rapide et complète de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. 20

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada, conformément à sa Politique d'aide internationale féministe, envisage d'accorder une aide au développement prévisible et durable supplémentaire aux organismes et intervenants locaux et nationaux, en République démocratique du Congo, dans le but de renforcer le processus électoral et les institutions démocratiques de ce pays et, tout particulièrement, d'accroître la participation des femmes et des filles. 28

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada, conformément à sa Politique d'aide internationale féministe, envisage d'accroître l'aide internationale accordée à la Somalie et au Soudan du Sud pour les ménages dirigés par des femmes et pour l'éducation de base, en particulier en ce qui a trait à l'école primaire pour les filles. 32

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada envisage d'augmenter l'aide internationale accordée à la Somalie, au Soudan du Sud et à la République démocratique du Congo, notamment dans le domaine de la gouvernance démocratique. 33

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada apporte un soutien accru aux organisations locales et internationales qui offrent de la formation professionnelle et axée sur les compétences aux populations de réfugiés d'États fragiles aux prises avec des conflits, comme la Somalie, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo. 38

Recommandation 9

Pour toute aide humanitaire accordée à la Somalie, au Soudan du Sud et à la République démocratique du Congo, que le gouvernement du Canada donne la priorité, dans la mesure du possible, au soutien direct aux organisations locales, notamment afin de renforcer leur capacité à mieux assumer un rôle de premier plan dans l'octroi de cette aide. 40

Recommandation 10

Utilisant des mécanismes multilatéraux, que le gouvernement du Canada encourage d'autres parties à soutenir des approches novatrices, telles que *l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix* et les *Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats*, qui ont pour priorité la protection des civils dans des situations de conflits armés, et d'autres initiatives qui protègent en priorité les femmes et les filles contre la violence sexuelle en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo..... 44

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les organisations humanitaires locales et internationales, les organismes régionaux, les représentants gouvernementaux et d'autres intervenants en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo, afin de garantir la sécurité des femmes et des filles, ainsi que celle des populations déplacées, et d'assurer un accès humanitaire constant et sans entraves à toutes les régions qui ont besoin d'aide, tout en cherchant à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires. 45

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada envisage d'investir dans des projets visant à assurer la participation concrète des femmes aux processus de paix et aux initiatives de consolidation de la paix en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo. 47

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada envisage d'appuyer les initiatives ayant pour but d'accroître la capacité des femmes de présenter leur candidature à des élections ou à d'autres postes d'autorité en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo..... 47

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada envisage, à titre de politique pour contrecarrer l'industrie illicite des minerais sources de conflits, d'augmenter l'enveloppe d'aide afin de mieux appuyer les initiatives visant à mettre fin à l'exploitation et au commerce illicites de ressources naturelles, y compris des minerais extraits par et pour les groupes armés de la République démocratique du Congo..... 48

Recommandation 15

Que le gouvernement du Canada étudie des moyens de contribuer à encourager l'usage légitime des ressources naturelles en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo, d'une manière qui respecte ses obligations en matière de droits de la personne et qui contribue à l'établissement d'économies stables, durables et autosuffisantes..... 48

Recommandation 16

Que le gouvernement du Canada envisage d'augmenter l'enveloppe d'aide à la Somalie, au Soudan du Sud et à la République démocratique du Congo afin de mieux appuyer les efforts des organisations locales de la société civile et des défenseurs des droits de la personne qui cherchent à combattre l'impunité et à renforcer la responsabilisation et la primauté du droit..... 51



CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DÉVELOPPEMENT EN SOMALIE, AU SOUDAN DU SUD ET EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO : RECOMMANDATIONS SUR LES MESURES QUE DEVRAIT PRENDRE LE CANADA

INTRODUCTION

Le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes (le Comité) a réalisé une étude sur la situation en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo (RDC)¹. Dans le cadre de ses travaux, le Comité a recueilli les témoignages d'universitaires, de spécialistes du développement, de défenseurs des droits de la personne ainsi que de représentants du gouvernement canadien et d'organisations régionales et internationales. Le Comité a reçu également des mémoires d'organismes de la société civile et autres intervenants². Pour compléter son étude, le Comité a pu profiter également des témoignages livrés devant le Sous-comité des droits internationaux de la personne, qui a tenu des audiences au sujet de ces trois pays en 2017 et 2018³.

Ce n'est pas par hasard que le Comité a décidé de mener son étude sur la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC. Il a choisi ces trois pays parce qu'ils sont parmi les plus fragiles au monde. Chacun d'eux est en proie à des conflits armés et autres violences qui ont entraîné des déplacements de populations. Ils sont aussi tous aux prises avec des problèmes de sous-développement économique, de pauvreté, d'instabilité politique, et des difficultés en matière de gouvernance ainsi que de respect des droits de la personne et de la primauté du droit. Dans chacun de ces pays a aussi été déployée une mission de paix menée sous l'égide des Nations Unies ou de l'Union africaine – preuve de la grande

-
- 1 Le Comité a entrepris cette étude pour savoir quels moyens peut prendre le Canada pour mieux s'attaquer aux questions concernant la paix et la sécurité, les violences sexistes, la justice, les droits de la personne et le développement en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo (RDC). Chambre des communes, Comité permanent des affaires étrangères et du développement international (FAAE), *Procès-verbal*, 1^{re} session, 42^e législature, 8 mai 2018.
 - 2 Voir : FAAE, *Situations en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo*.
 - 3 Voir : Sous-comité des droits internationaux de la personne du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international, *Situation des droits de la personne en République démocratique du Congo*; *Situation des droits de la personne en Somalie*; et *Situation des droits de la personne au Soudan du Sud*.



insécurité qui y règne. Le Comité a choisi également de faire une étude sur la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC afin de mieux comprendre la nécessité de maintenir l'aide internationale apportée à ces pays, et de déterminer la façon la plus efficace de le faire. Rappelons que la situation humanitaire dans ces pays est parmi les pires au monde.

Bien que les problèmes auxquels sont confrontés la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC soient de même nature, ils dépassent le cadre de la simple comparaison. En effet, chacun de ces pays fait face à un ensemble complexe de circonstances inhérentes à sa propre histoire. Le présent rapport est articulé de manière à faire ressortir les points de convergence et de divergence. Il commence par exposer la situation dans chaque pays, y compris l'évolution récente de la situation politique et sécuritaire. Il s'intéresse ensuite à la fragilité de ces États, en s'attardant sur les conflits armés et les besoins humanitaires. Cette moitié du rapport traite également de questions particulières, comme celles concernant les enfants-soldats, l'accès à l'aide humanitaire et les déplacements de populations, pour n'en citer que quelques-unes. Le rapport est ponctué de réflexions et de recommandations du Comité sur ce que peut faire le Canada pour ramener la paix et la stabilité dans ces pays.

LA SITUATION EN SOMALIE

La Somalie est en proie à des violences internes et à une instabilité politique depuis près de 30 ans. En 1991, après 22 ans au pouvoir, le président Siad Barre est destitué et forcé à l'exil par des groupes armés. Le conflit civil violent qui s'en est suivi a été marqué par d'intenses luttes claniques et par la montée en puissance, la chute puis le retour de groupes d'activistes et d'islamistes radicaux. Tout cela a fini par mettre le pays en situation d'urgence humanitaire, provoquant des déplacements massifs de populations, des famines et l'effondrement de l'économie somalienne.

La Somalie a fait l'objet de nombreuses missions de paix et de tentatives de réconciliation. De 1992 à 1995, les Nations Unies et les États-Unis y ont déployé des forces de maintien de la paix afin de créer les conditions de sécurité permettant d'acheminer l'aide humanitaire⁴. Mais devant l'escalade de la violence, notamment les attaques perpétrées contre les forces internationales, en 1995, les Nations Unies ont retiré l'ensemble de leurs contingents. Il

4 En avril 1992, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 751 portant création de l'Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM I), dont l'objectif était de surveiller la mise en œuvre du cessez-le-feu entre les factions belligérantes et de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. En 1992, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 794, autorisant la Force d'intervention unifiée (UNITAF) menée par les États-Unis à « prendre toutes les mesures nécessaires » pour garantir l'acheminement de l'aide humanitaire. La mission de l'UNITAF a ensuite été transférée à une autre force dirigée par les Nations Unies (l'ONUSOM II). En 1994, le Conseil de sécurité des Nations Unies a revu le mandat de l'ONUSOM II, avant de procéder à sa dissolution, en 1995.

faudra attendre ensuite un peu plus de 10 ans – soit jusqu’en 2007, avec la mission de l’Union africaine en Somalie (AMISOM) – avant qu’une nouvelle mission internationale de maintien de la paix ne soit envoyée dans ce pays.

À cause des violences et de l’instabilité persistantes, il n’y avait plus de gouvernement fonctionnel. Pendant plus de 20 ans, après le renversement du président Siad Barre en 1991, la Somalie n’a donc pas eu de gouvernement central permanent. Même le gouvernement fédéral de transition, formé en 2004, dépendait de soutiens externes pour assurer sa survie, était miné par des luttes intestines et n’exerçait qu’un pouvoir et un contrôle limités sur une grande partie du pays. En fait, de 2009 à 2011, le groupe d’activistes islamistes al-Chabab contrôlait le sud de la Somalie, dont la capitale du pays, Mogadiscio. L’état de la sécurité s’est amélioré à partir de 2012, quand l’AMISOM et les forces gouvernementales – appuyées par des frappes aériennes américaines ciblées⁵ – ont commencé à reprendre du territoire aux combattants d’al-Chabab.

En septembre 2012, un gouvernement fédéral permanent est mis en place pour la première fois depuis que le pays a été plongé dans une spirale de conflits, au début des années 1990. La même année, une constitution provisoire est approuvée, prévoyant la création d’un parlement fédéral. Le gouvernement fédéral de Somalie s’est alors engagé dans un processus de réformes structurelles, législatives et institutionnelles consistant notamment à ouvrir des administrations régionales et de district dans les zones qu’il contrôlait. Le Comité a appris que depuis la mise en place du gouvernement fédéral, la situation politique est devenue plus stable en Somalie. Fin 2016 et début 2017, les Somaliens ont tenu des élections législatives et présidentielle indirectes, les plus rigoureux depuis plusieurs décennies⁶.

5 Les États-Unis ont mené des frappes aériennes ciblées contre des activistes somaliens pendant plus de 10 ans. Bien que les chiffres officiels des forces armées américaines ne soient pas publics, le Bureau of Investigative Journalism (BIJ) estime qu’en Somalie, les Américains ont lancé de 32 à 36 frappes de drones et de 9 à 13 autres attaques entre 2001 et 2016. Le nombre de frappes aériennes a augmenté ces dernières années. En effet, toujours selon le BIJ, les Américains ont effectué 48 raids aériens en Somalie en 2018, soit 14 de plus qu’en 2017. Voir : BIJ, [Strikes in Somalia](#); BIJ, [Somalia: Reported US Covert Actions 2001–2016](#); et The Soufan Group, [The United States at War in Somalia](#), 19 décembre 2018 [DISPONIBLES EN ANGLAIS SEULEMENT]. En plus de mener des frappes aériennes ciblées, les forces armées américaines se sont engagées dans des missions de formation et de conseil, en Somalie. Bien qu’on ne dispose pas des chiffres exacts là-dessus, des rapports indiquent que les États-Unis ont déployé dans ce pays un contingent d’environ 500 soldats, qui a essentiellement un rôle consultatif auprès de l’AMISOM (la mission de l’Union africaine en Somalie) et de l’armée nationale somalienne. Voir : Todd South, « [Report reveals previously secret operations in Africa](#) », *Army Times*, 6 novembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

6 Les élections législatives et présidentielle de 2016-2017 en Somalie se sont déroulées selon un mode de scrutin indirect classique. Les membres de la Chambre basse, qui compte 275 sièges, ont été élus en vertu d’un système selon lequel 135 anciens du clan choisissaient 275 collèges électoraux, chacun comptant 51 personnes, qui, à leur tour, élisaient un représentant. Les membres de la Chambre haute, au nombre de



Les élections présidentielles ont été remportées par Mohamed Abdullahi Mohamed – aussi appelé Farmajo –, qui avait été premier ministre de la Somalie en 2010 et 2011. Depuis 2017, le gouvernement somalien a entrepris plusieurs réformes. Marc-André Fredette, directeur général à la Direction générale de l’Afrique australe et de l’Est d’Affaires mondiales Canada, a expliqué au Comité que les priorités du gouvernement somalien sont de combattre la corruption, de contrer la menace d’al-Chabab, de fournir des services essentiels à la population et de s’attaquer aux revendications de longue date ainsi qu’à la dynamique clanique⁷.

Le Comité a appris que le président Farmajo s’est donné comme priorité d’entreprendre une réforme électorale et constitutionnelle. Les prochaines élections législatives et présidentielle devraient se tenir en 2020-2021. À ce propos, l’honorable Gamal Hassan, ministre somalien de la Planification, de l’Investissement et du Développement économique, a déclaré devant le Comité que son gouvernement avait l’intention de tenir les premières élections au suffrage universel depuis 50 ans⁸. Il a ajouté qu’un projet de constitution serait finalisé d’ici quelques mois, puis présenté pour ratification au Parlement.

En dépit des grandes réformes en cours, la Somalie est toujours confrontée à d’énormes problèmes politiques, notamment à des tensions entre le gouvernement fédéral et les États infranationaux au sujet du partage du pouvoir et des ressources. Elle doit aussi composer avec les affres de la corruption. Ken Menkhaus, professeur de sciences politiques au collège Davidson, a dit que même s’il y a « de merveilleux Somaliens qui travaillent au sein du gouvernement », le pays est rongé par « une corruption parmi les pires au monde⁹ ». C’est aussi ce qui ressort du mémoire de Vanda Felbab-Brown, agrégée supérieure à la Brookings Institution, pour qui « la corruption et le clientélisme sont monnaie courante et touchent tous les secteurs et tous les niveaux des gouvernements, des entreprises et de la société¹⁰ ». Du reste, la Somalie se classe au 180^e et dernier rang de l’Indice de perception de la corruption de Transparency International pour 2018, indice qui évalue les pays et territoires en fonction de l’étendue perçue de la corruption dans le secteur public¹¹.

54, ont été élus par scrutin indirect par les assemblées d’État. Après les élections législatives, le président de la Somalie a été élu à la majorité des deux tiers, lors d’une séance conjointe des deux Chambres, pour un mandat de quatre ans. Voir : Union interparlementaire (UIP), [Somalia : House of the People \(Chambre du peuple\)](#); et UIP, [Upper House \(Chambre haute\)](#).

7 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018.

8 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 décembre 2018.

9 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 10 décembre 2018.

10 [Mémoire](#) présenté au Comité par Vanda Felbab-Brown, 31 octobre 2018.

11 Transparency International, [Indice de perception de la corruption 2018](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

La lutte pour la sécurité

Les témoins ont exprimé des opinions divergentes sur le climat de sécurité ou d'insécurité qui règne actuellement en Somalie. D'un côté, il y a le point de vue du ministre Hassan, qui estime que d'importants progrès ont été réalisés dans la lutte contre al-Chabab. Voici d'ailleurs ce qu'il en a dit au Comité :

Comparativement à il y a quelques années, en général, la Somalie est maintenant presque libérée d'al-Chabab. Le groupe ne contrôle pas de villes ou de ports importants ou d'infrastructures majeures. La sécurité s'améliore avec l'aide de la Mission de l'Union africaine en Somalie et de pays¹².

Et d'un autre côté, il y a le point de vue de Jay Bahadur, du Groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée du Conseil de sécurité des Nations Unies, pour qui al-Chabab est toujours capable de mener des attaques asymétriques ordinaires ainsi que des attaques conventionnelles occasionnelles contre l'AMISON et l'Armée nationale somalienne (ANS). M. Bahadur a expliqué au Comité que même si l'AMISON et l'ANS contrôlent la plupart des centres urbains, al-Chabab a encore la mainmise sur une bonne partie de l'arrière-pays et les principales routes d'approvisionnement, qu'il exploite et dont il tire des revenus substantiels. Selon M. Bahadur, al-Chabab agit comme un « gouvernement parallèle » dans tout le pays et a monté un système efficace lui permettant d'extorquer les populations locales en leur prélevant des « taxes »¹³.

Le double attentat au camion piégé perpétré par al-Chabab en octobre 2017, qui a fait 587 morts et plus de 300 blessés – le plus meurtrier de toute l'histoire de la Somalie –, montre bien que ce groupe a toujours la capacité de porter atteinte aux forces de sécurité et de frapper des cibles gouvernementales, et qu'il n'hésite pas non plus à faire le plus de victimes possible parmi les civils. Al-Chabab a lancé une autre série d'attaques au cours de la dernière année. Georgette Gagnon, directrice à la Division de la coopération technique et des opérations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, a indiqué au Comité que rien qu'en septembre 2018, 1 010 civils ont été tués ou blessés en Somalie. M^{me} Gagnon a ajouté qu'al-Chabab est responsable de 55 % de ces victimes¹⁴.

D'après M^{me} Felbab-Brown, al-Chabab « profite du contexte » et des luttes politiques internes et claniques, en Somalie. Elle considère également que les confiscations de terres et la marginalisation systématique de certains clans sont des sources de conflit

12 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 décembre 2018.

13 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 10 décembre 2018.

14 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.



dans ce pays¹⁵. Le professeur Menkhaus a abondé dans le même sens, faisant remarquer qu'al-Chabab « se nourrit des griefs, qu'ils soient réels ou parfois exagérés, qu'expriment les clans et d'autres groupes sociaux ». Selon lui, la situation en Somalie « représente fondamentalement un problème politique, et non un problème militaire ». C'est pourquoi, toujours d'après le professeur Menkhaus, s'engager aux côtés des groupes marginalisés contribuerait à asphyxier le mouvement al-Chabab dans ce pays et rendrait le « problème militaire résiduel beaucoup plus facile à résoudre¹⁶ ».

Al-Chabab n'est pas le seul groupe d'activistes en Somalie. Dans son mémoire, Vanda Felbab-Brown indique qu'on estime à plus de 60 le nombre de groupes armés dans ce pays, en comptant les milices de clans et de chefs de guerre et d'autres factions terroristes¹⁷. Parmi les groupes émergents qui représentent une menace, il y a l'État islamique. Mary Harper, rédactrice en chef, BBC Afrique, explique dans son mémoire au Comité que l'État islamique « gagne en force et intensifie ses activités en Somalie¹⁸ ». Elle fait remarquer que le groupe est apparu en premier dans la région semi-autonome du Puntland¹⁹, mais qu'il est maintenant présent et perpète des attaques, y compris des assassinats ciblés, dans d'autres régions du pays, dont à Mogadiscio²⁰. M. Bahadur s'est dit pour sa part inquiet que l'État islamique « semble avoir entamé une phase de réorganisation et de retranchement dans le cadre de laquelle [il a] cherché à imiter les tactiques d'al-Chabab en imposant des taxes grâce à l'extorsion et à l'intimidation²¹ ».

15 [Mémoire](#) présenté au Comité par Vanda Felbab-Brown, 31 octobre 2018.

16 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 10 décembre 2018.

17 [Mémoire](#) présenté au Comité par Vanda Felbab-Brown, 31 octobre 2018.

18 [Mémoire](#) présenté au Comité par Mary Harper, 2 janvier 2019.

19 Le Puntland est une région du nord-est de la Somalie qui s'est autoproclamée État semi-autonome en 1998, en partie pour échapper à la guerre qui faisait rage dans le reste du pays. Officiellement État membre de la fédération somalienne, le Puntland ne cherche pas à être reconnu par la communauté internationale comme État indépendant. Il plaide plutôt en faveur d'une Somalie fédérale au sein de laquelle il aurait un statut autonome. Contrairement au Puntland, le Somaliland voisin cherche à être reconnu comme État indépendant par la communauté internationale depuis 1991. Même si aucun gouvernement étranger n'a reconnu l'indépendance du Somaliland, la région est, depuis lors, gouvernée de manière autonome. Le Somaliland tient ses propres élections démocratiques depuis 2003, a un système politique fonctionnel, ses propres institutions gouvernementales, sa propre police et sa propre monnaie. Pour en savoir plus sur le Puntland et le Somaliland, voir : BBC News, [Puntland Profile](#); et Claire Felter, « [Somaliland : The Horn of Africa's Breakaway State](#) », Council on Foreign Relations, 1^{er} février 2018 [DISPONIBLES EN ANGLAIS SEULEMENT].

20 Entre octobre 2017 et août 2018, les factions de l'État islamique en Somalie ont revendiqué 50 assassinats, essentiellement de membres des services de police, du renseignement et des finances du gouvernement fédéral. Pour en savoir plus sur la présence et les opérations d'al-Chabab et de l'État islamique en Somalie, voir : [rapport sur la Somalie établi par le Groupe de contrôle pour la Somalie et l'Érythrée](#), Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2018/1002, 9 novembre 2018.

21 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 10 décembre 2018.

Globalement, en raison des menaces multidimensionnelles qui pèsent sur elle, la Somalie « demeure un des pays les moins sécuritaires du monde », selon le professeur Menkhaus. Ce dernier considère également que même si ce pays ne traverse pas actuellement un conflit armé généralisé ou une guerre civile, il continue « d’être aux prises avec une violence politique chronique qui prend la forme d’assassinats, d’attaques terroristes, de conflits entre communautés et de violence criminelle ». M. Menkhaus a ajouté qu’il existe de dangereuses lignes de faille, en Somalie, qui « risquent de faire reculer le pays²² ».

Le ministre Hassan a expliqué pour sa part au Comité que pour que la Somalie se redresse complètement, il faudrait que ses « propres institutions soient renforcées et mieux habilitées à prendre en charge la sécurité ». Ce point de vue était partagé par d’autres personnes ayant contribué à l’étude du Comité, dont Mary Harper, qui a dit que « pour instaurer une paix durable en Somalie, il faut que les Somaliens prennent en main leur destinée et que les puissances étrangères prennent un peu de recul, même sur le plan de la sécurité ». M^{me} Harper croit que « [l]es Somaliens sont parfaitement capables de le faire. Il faut leur donner l’occasion de prouver au monde qu’ils peuvent s’occuper d’eux-mêmes et de leur pays²³ ».

Le processus de transition permettant de transférer graduellement les responsabilités en matière de sécurité de l’AMISOM à l’ANS suit son cours. Le mandat actuel de l’AMISOM, qui se traduit par le déploiement autorisé d’un effectif d’au plus 20 626 personnes et de 1 040 agents de police²⁴, prendra fin le 31 mai 2019. Le plan de transition actuel permettra à l’AMISOM de retirer progressivement ses forces, et à l’ANS de prendre la direction de la sécurité d’ici décembre 2021²⁵. Conformément à ce plan, l’ANS intégrerait des forces d’États infranationaux (comme le Jubaland), et le pays augmenterait les effectifs de la police fédérale. Le ministre Hassan a dit qu’il « est par conséquent crucial de mettre en œuvre un plan de transition et de renforcer les capacités des institutions de sécurité somaliennes pour instaurer une paix durable et une sécurité continue au pays²⁶ ».

Malgré cela, plusieurs ont exprimé des réserves à l’égard du plan de transition. M^{me} Felbab-Brown, par exemple, a écrit dans son mémoire que « les forces nationales somaliennes demeurent notoirement sous-entraînées, sous-équipées et corrompues ».

22 *Ibid.*

23 [Mémoire](#) présenté au Comité par Mary Harper, 2 janvier 2019.

24 Conseil de sécurité des Nations Unies, [Résolution 2431 \(2018\)](#), S/RES/2431 (2018), 30 juillet 2018.

25 AMISOM, [AMISOM develops document to guide transition and exit plan](#), 4 novembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

26 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 décembre 2018.



Selon elle, l'ANS se compose essentiellement « de bataillons inefficaces, incapables de s'associer à l'AMISOM, pas même pour des opérations de capture interarmées, sans parler d'actions offensives contre al-Chabab²⁷ ».

Pour sa part, M. Bahadur a indiqué qu'un retrait précipité de l'AMISOM pourrait laisser un vide sécuritaire dont al-Chabab et d'autres groupes pourraient profiter. M. Bahadur a conclu son témoignage en déclarant sans détour au sujet du climat de sécurité en Somalie : « Sans l'appui de la communauté internationale, sans l'AMISOM, sans les engagements financiers de l'Occident à l'égard de l'AMISOM, le groupe al-Chabab prendrait le contrôle du pays en l'espace de 24 heures. » Bien que les problèmes concernant l'efficacité des forces de sécurité somaliennes soient de taille, comme indiqué précédemment, M. Bahadur a dit qu'il ne pensait pas l'effondrement du gouvernement« soit là une solution défendable ou acceptable pour quiconque, y compris pour le gouvernement canadien²⁸ ».

Recommandation 1

Que le gouvernement du Canada envisage d'offrir une plus grande aide à la Somalie pour contrer les attaques d'al-Chabab, notamment en participant à la mission de l'Union africaine en Somalie sous mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies et en offrant des conseils et du soutien techniques afin d'accroître la participation des groupes marginalisés.

Encourager l'inclusion et la réconciliation

Dans l'ensemble, les témoignages livrés devant le Comité indiquent que le contexte politique et sécuritaire en Somalie demeure fragile et incertain. Bien que la situation politique reste précaire, des progrès réels ont été accomplis dans le processus de construction de l'État somalien depuis la création d'un gouvernement fédéral permanent, en 2012.

Le Comité croit que la Somalie est à un tournant critique de son histoire. Le ministre Hassan a expliqué au Comité que son gouvernement est déterminé à faire des progrès durables sur la voie de la réconciliation et en faveur d'une gouvernance inclusive, tout en poursuivant ses réformes constitutionnelles et électorales. Il a reconnu du même souffle que la Somalie commence à peine à se relever et qu'elle a « besoin d'un soutien supplémentaire pour maintenir les acquis et [s']en servir comme tremplin

27 [Mémoire](#) présenté au Comité par Vanda Felbab-Brown, 31 octobre 2018.

28 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 10 décembre 2018.

pour réaliser de nouveaux gains²⁹ ». Il a également fait remarquer que la Somalie fait toujours face à de grands défis au chapitre du développement en raison de la guerre civile prolongée dont elle se remet. Par exemple, le ministre Hassan a signalé que le niveau de scolarité des femmes et des filles est plus faible que celui des hommes.

Le Canada pourrait s'engager davantage dans ce pays, en s'appuyant, pour commencer, sur les liens solides qui unissent les peuples canadien et somalien. Le Canada est en effet le pays hôte de l'une des plus importantes diasporas somaliennes au monde. Qui plus est, plusieurs Canado-Somaliens ont occupé, ou occupent encore, de hautes fonctions publiques en Somalie, dont au sein du gouvernement fédéral. Le ministre Hassan a informé le Comité que « [d]eux anciens premiers ministres somaliens, plusieurs députés et huit ministres du Cabinet, soit environ 30 % du gouvernement actuel, sont de nationalité canadienne, ce qui témoigne bien des liens particuliers entre nos deux pays³⁰ ».

Le Comité a appris qu'il y aurait moyen d'utiliser plus efficacement l'expérience et l'expertise de la diaspora pour soutenir les efforts de paix en Somalie. Susan Stigant, directrice du programme Afrique à l'United States Institute of Peace, a expliqué au Comité que mobiliser les communautés de la diaspora est généralement une façon « de relier le national à l'international³¹ ». Elle a fait état d'une initiative récente du gouvernement australien pour faciliter le dialogue entre les membres de la diaspora sud-soudanaise. L'objectif du projet consistait à proposer un espace permettant aux Sud-Soudanais d'Australie de parler de leurs expériences et de proposer des façons de rebâtir la confiance et l'unité afin de ramener la paix au Soudan du Sud³².

Le Comité est d'avis que le Canada devrait appuyer des projets axés sur la promotion du dialogue, de la gouvernance inclusive et de la réconciliation en Somalie. Comme l'a écrit M^{me} Felbab-Brown dans son mémoire, sans une gouvernance plus inclusive et responsable, la réduction de la violence et la stabilisation de la Somalie « ne seront pas réalisées de manière durable ». M^{me} Stigant a déclaré, pour sa part, que le Canada possède une expertise en gestion des conflits, fédéralisme et promotion de la diversité et du pluralisme qui pourrait être utile pour aider la Somalie. Le Comité partage ce point de vue et presse le gouvernement de soutenir des projets qui poursuivent de tels objectifs en Somalie.

29 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 décembre 2018.

30 *Ibid.*

31 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

32 Pour en savoir plus sur ce projet, voir Diaspora Action Australia, [South Sudan Peacebuilding Dialogue](#), novembre 2017 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



Recommandation 2

Que le gouvernement du Canada soutienne les initiatives de promotion de la gouvernance inclusive et de réconciliation en Somalie, et que, pour ce faire, il cherche des façons de mobiliser les Canadiens d'origine somalienne ainsi que les acteurs et organismes locaux qui œuvrent pour la paix et un avenir meilleur dans ce pays.

Recommandation 3

Que le gouvernement du Canada envisage de mettre sur pied une initiative, par exemple organiser une conférence internationale, afin de mobiliser davantage l'aide internationale destinée au travail humanitaire en Somalie et d'accroître la participation des donateurs sur le terrain. Au cours de cette conférence, une séance devrait être consacrée à la contribution des communautés de la diaspora.

LA SITUATION AU SOUDAN DU SUD

Le pays le plus jeune du monde, le Soudan du Sud, n'a guère connu la paix depuis qu'il s'est séparé du Soudan, en juillet 2011. La guerre civile a éclaté au Soudan du Sud en décembre 2013, quand le président Salva Kiir, de l'ethnie des Dinkas, a accusé Riek Machar, de l'ethnie des Nuers et ancien premier vice président du pays, de fomenter un coup d'État. Après avoir été démis de ses fonctions de premier vice président, Riek Machar a formé un groupe d'opposition armé connu sous le nom de Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Opposition (MPLS/APLS-O)³³. Les deux hommes étaient auparavant membres de la même organisation politique et militaire, le Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan (MPLS/APLS), qui s'est battue pendant des dizaines d'années pour l'indépendance du Soudan du Sud.

Rapidement, le conflit a pris une tournure ethnique, avec des affrontements armés entre les soldats et les factions dinkas et nuers, ainsi que des assassinats ciblés commis un peu partout au pays par des membres des deux groupes ethniques. Dans les années qui ont suivi, de nombreuses violations des droits de la personne ont été perpétrées des deux côtés, notamment des viols et des exécutions extrajudiciaires. Des maisons ont été détruites et les organisations d'aide humanitaire se sont vu refuser systématiquement l'entrée dans le pays. En février 2015, on estimait à 2 millions le nombre de personnes déplacées au Soudan du Sud à cause du conflit³⁴.

33 Le président Kiir a démis Riek Machar de ses fonctions en juillet 2013, après avoir reçu des indications selon lesquelles ce dernier se présenterait contre lui aux élections à la présidence prévues en 2015.

34 Michael Boyce et Mark Yarnell, *South Sudan: A Nation Uprooted*, Refugees International, 12 mars 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

Plusieurs cessez-le-feu et accords de paix ont été négociés et signés depuis le début de cette guerre civile, mais, à chaque fois, ils n'ont pas été respectés. En août 2015, les belligérants ont signé l'*Accord pour le règlement du conflit en République du Soudan du Sud*. Cet accord prévoyait, notamment un arrêt immédiat des combats, la formation d'un gouvernement provisoire d'unité nationale et la mise sur pied d'une commission de vérité et réconciliation³⁵. Il disait également que Riek Machar réintégrerait ses fonctions de premier vice-président.

Mais l'accord a été bafoué presque immédiatement après sa signature. Au cours de l'été 2016, les tensions ont monté d'un cran à cause des retards dans sa mise en œuvre, donnant lieu à des escarmouches. Le 8 juillet 2016, des violences ont éclaté entre les forces fidèles au président Kiir et celles loyales au premier vice président Machar. Un cessez-le-feu a permis de mettre fin aux hostilités à Djouba, capitale du Soudan du Sud, mais les affrontements entre les forces gouvernementales et les rebelles se sont poursuivis ailleurs au pays. Fin juillet 2016, Riek Machar a de nouveau été démis de ses fonctions de premier vice président et a pris la route de l'exil.

La Mission des Nations Unies en République du Soudan du Sud (MINUSS), établie après l'accession à l'indépendance du Soudan du Sud en 2011 pour une période initiale d'un an, a vu son mandat reconduit chaque année depuis. Au départ, la MINUSS devait appuyer les efforts du gouvernement sud-soudanais en faveur de la consolidation de la paix et de l'édification de l'État à long terme. Toutefois, à cause des violences qui ont éclaté au Soudan du Sud en 2013, cette mission a été investie de responsabilités supplémentaires, notamment la protection des civils, la surveillance en matière de droits de la personne et l'appui dans l'application des accords de cessez-le-feu³⁶. La résolution 2459 (2019) du Conseil de sécurité des Nations Unies a prolongé le mandat de la MINUSS jusqu'au 15 mars 2020 et a autorisé le déploiement d'au maximum 17 000 militaires et de 2 001 policiers³⁷.

35 Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), *Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud*, 17 août 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

36 Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), *Mandat de la MINUSS*.

37 La force autorisée de la Mission en 2011 comptait au départ 7 000 militaires et 900 membres de la police civile. Conseil de sécurité des Nations Unies, *résolution 2459 (2019)*, S/RES/2459 (2019), 15 mars 2019.



Nouvelles tentatives de paix

En 2017 et 2018, l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)³⁸ a entrepris de nouvelles démarches pour rapprocher les parties. En juin 2017, l’IGAD a organisé le « Forum de revitalisation de haut niveau », dans le but de favoriser le dialogue entre les belligérants. Les deux premières phases du forum, qui se sont déroulées en décembre 2017 et mai 2018, n’ont pas permis de régler les questions de gouvernance, de partage du pouvoir et de sécurité. En juin 2018, le gouvernement soudanais a proposé de tenir des pourparlers, afin de sortir de l’impasse. Les discussions ont débouché sur la *Déclaration de Khartoum portant accord entre les parties au conflit au Soudan du Sud*, énonçant les conditions générales concernant un cessez-le-feu, les dispositifs de sécurité et la gouvernance.

Au terme de mois de nouvelles négociations, le 12 septembre 2018, l’*Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud* (« l’Accord revitalisé ») voit le jour. Cet accord, dont le but était de mettre définitivement un terme aux hostilités, a été signé par le président Kiir, Riek Machar, l’Alliance d’opposition du Soudan du Sud – une coalition formée de divers groupes d’opposition – et d’autres partis politiques. Il a aussi été signé par des représentants de la société civile, les garants des États membres de l’IGAD, l’Union africaine et les Nations Unies. Selon des chiffres dont la publication a coïncidé, à peu près, avec la conclusion de l’Accord revitalisé, on estime à au moins 50 000 le nombre de morts dans la guerre civile au Soudan du Sud. Selon d’autres estimations, il y aurait eu 400 000 morts pendant cette guerre civile à cause des combats et de leurs conséquences indirectes, comme les maladies et les famines³⁹.

L’Accord revitalisé se compose de huit chapitres proposant une feuille de route sur la transition politique et le processus de réconciliation. Il établit une période de prétransition d’au plus huit mois durant laquelle les régions peuplées de civils seront démilitarisées et les armes de moyenne et longue portée seront saisies. Le 4 mai 2019,

38 L’IGAD est une organisation régionale dont les membres sont : Djibouti, l’Érythrée, l’Éthiopie, le Kenya, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud et l’Ouganda; elle œuvre pour la paix, la sécurité, le développement des perspectives économiques et l’intégration entre les pays qu’elle représente.

39 Ce chiffre de 400 000 morts est tiré d’un rapport de la London School of Hygiene and Tropical Medicine; il inclut les décès attribuables aux problèmes causés par le conflit, comme la malnutrition et l’accès réduit aux soins de santé. Voir : London School of Hygiene and Tropical Medicine, *Estimates of crisis-attributable mortality in South Sudan, décembre 2013-April 2018: A statistical analysis*, septembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Le chef de mission adjoint de l’ambassade du Soudan du Sud à Washington, DC, a déclaré au *Washington Post* que ce chiffre était inexact et que le conflit avait fait moins de 20 000 victimes. En mars 2016, des responsables des Nations Unies ont avancé que, jusqu’alors, la guerre civile avait causé la mort d’au moins 50 000 personnes. Voir : Siobhan O’Grady, « [A new report estimates that more than 380,000 people have died in South Sudan’s civil war](#) », le *Washington Post*, 26 septembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

les parties ont décidé de prolonger de six mois la période de prétransition afin d'avoir plus de temps pour atteindre les objectifs énoncés dans l'Accord revitalisé⁴⁰. La période de prétransition sera suivie d'une période transitoire de 36 mois pendant laquelle Salva Kiir restera président et Riek Machar reprendra ses fonctions de premier vice président. Qui plus est, quatre autres vice présidents seront nommés et exerceront leur charge au cours de cette période de transition⁴¹. Des élections seront organisées deux mois avant la fin de la période de transition.

L'Accord revitalisé contient un chapitre sur la création d'un comité mixte pour la planification et la mise en œuvre de l'unification de toutes les forces en présence. Il prévoit également un cessez-le-feu devant être respecté rigoureusement. Dans le chapitre consacré à la réconciliation et à la justice transitionnelle, l'Accord revitalisé parle de la création d'une commission de vérité, de réconciliation et de guérison chargée d'enquêter sur les violations des droits de la personne perpétrées durant le conflit, de les documenter et d'en faire rapport. Les autres chapitres de l'Accord revitalisé portent sur l'aide humanitaire, la reconstruction et l'économie du pays, ainsi que sur la nécessité de doter le Soudan du Sud d'une constitution permanente⁴².

Selon ce qu'a appris le Comité, l'Accord revitalisé a été conclu au terme d'un processus de négociation difficile, mais exhaustif. Nuur Mohamud Sheekh, conseiller sénior aux Affaires politiques de la Division de la paix et de la sécurité de l'IGAD, a dit au Comité que les parties n'ont pas été forcées de signer l'accord, mais qu'elles sont arrivées à « un compromis et ont fait preuve de leadership ». Il a ajouté que le processus de haut niveau qui a facilité les négociations menant à l'accord de 2018 était plus inclusif que celui entourant les pourparlers de paix de 2015. Toujours selon M. Sheekh, une multitude de partis politiques et d'acteurs non étatiques ont pris part au processus lancé en 2018, dont des groupes d'opposition, des organismes religieux, des réfugiés sud-soudanais, des organisations de la société civile, des femmes et des jeunes. Il a précisé que les groupes de femmes se sont montrés particulièrement actifs tout au long du processus de haut niveau⁴³.

40 Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, *Extension of the pre-transitional period a sign of goodwill between the parties in South Sudan*, communiqué de presse, 4 mai 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

41 Deux des vice-présidents seront nommés par le gouvernement provisoire d'union nationale, l'un par l'Alliance d'opposition du Soudan du Sud, et l'autre (une femme) par un parti composé d'anciens prisonniers politiques.

42 Pour l'intégralité du texte de l'accord, voir : *Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud*, IGAD, 12 septembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

43 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.



Le Comité a appris également que l'engagement des pays voisins, le Soudan et l'Ouganda, qui se sont portés garants de l'Accord revitalisé, a été un point de départ important du processus de paix enclenché en 2015, qui s'est finalement effondré. En se portant garants, le Soudan et l'Ouganda auront un rôle à jouer dans la mise en œuvre et le suivi de l'Accord revitalisé. Comme l'a indiqué Bill Chambers, directeur général de Save the Children Canada, tous les autres accords de paix signés jusqu'à maintenant « écartent le Soudan comme étant quelque chose d'imprévisible, un facteur déstabilisant⁴⁴ ». D'autres témoins ont expliqué que le Soudan et l'Ouganda ont intérêt à ce que la stabilité règne au Soudan du Sud. Ce sont les deux pays qui accueillent le plus de réfugiés sud-soudanais. Le Comité a appris que le Soudan voudrait aussi que la production pétrolière du Soudan du Sud augmente, puisque tout le pétrole brut qu'exporte le Soudan du Sud est transporté dans les oléoducs qui traversent le Soudan moyennant finance⁴⁵.

Appuyer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé

Selon les informations qu'a recueillies le Comité, la stabilité du Soudan du Sud passe par la mise en œuvre rapide de l'Accord revitalisé. Et il semblerait qu'à cet égard, il y ait eu récemment des avancées prometteuses. Lorsqu'il a comparu le 5 novembre 2018, Nuur Mohamud Sheekh a déclaré que « la mise en œuvre inclusive de l'accord [...] est en cours », et qu'on assiste à la création des institutions essentielles, en matière de gouvernance, de sécurité et de surveillance, prévues conformément à l'Accord⁴⁶. M. Sheekh a fait remarquer qu'on avait pris aussi des mesures pour rétablir la confiance, notamment avec la libération de certains prisonniers politiques et autres détenus. Il a expliqué également que selon les personnes qui se sont rendues dans les régions sous contrôle gouvernemental et celles tenues par d'anciens groupes rebelles, dans le cadre du Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et de suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, le cessez-le-feu était respecté⁴⁷.

44 *Ibid.*

45 Le Soudan a perdu environ 75 % de ses réserves pétrolières quand le Soudan du Sud s'est séparé, en 2011. Il continue toutefois de contrôler les principaux oléoducs et raffineries dont a besoin le Soudan du Sud pour exporter son pétrole. Voir : Laura M. James, *Fields of Control: Oil and (In)security in Sudan and South Sudan*, Small Arms Survey, novembre 2015 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

46 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

47 Le Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et de suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité au Soudan du Sud a été mis en place après la signature de l'accord de paix de 2015 et a pour but de surveiller et de vérifier le respect du cessez-le-feu. Ses équipes sont composées de représentants d'organisations locales, régionales et internationales ainsi que de membres des parties belligérantes. Voir : Mécanisme de surveillance du cessez-le-feu et de suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, *Contexte*.

Cela étant dit, pendant qu'il tenait ses audiences, le Comité a appris également que certains aspects de l'accord de paix concernant la représentation des femmes ne sont pas appliqués. Par exemple, l'accord prévoit que 35 % de tous les postes de direction au sein du gouvernement de transition soient réservés à des femmes. Or, d'après Atong Amos Agook Juac, directrice exécutive d'ARUDA South Sudan, qui a témoigné le 19 novembre 2018, cet objectif n'a pas été atteint. M^{me} Agook Juac a ajouté que les femmes sont sous-représentées dans les postes de haut niveau au sein des forces armées et policières ainsi que dans les services de sécurité.

Atong Amos Agook Juac a indiqué par ailleurs qu'il fallait en faire plus pour favoriser l'accès des femmes à des postes de pouvoir au Soudan du Sud, et que les organismes locaux devraient « s'approprier » l'accord de paix en s'occupant de surveiller sa mise en œuvre. Elle a dit au Comité : « Si les gens se l'approprient, je crois que la mise en œuvre se déroulera bien. Cependant, si ce n'est pas inclusif, je ne crois pas que cela ira pour le mieux⁴⁸. »

Bien que l'Accord revitalisé ait été présenté comme étant positif, dans l'ensemble, certains témoins ont expliqué qu'il donnait de faux espoirs aux populations du Soudan du Sud et qu'il n'empêchera pas un retour des violences. Ce qui inquiète Susan Stigant, c'est que la structure sous-jacente de l'accord est comparable à celle d'ententes qui ont échoué par le passé. Elle a fait observer ceci :

[L]a fin de l'accord de paix est fondée sur une transition électorale étalée sur trois ans. Je voudrais rappeler que cette guerre civile est née des affrontements politiques qui ont précédé les élections qui devaient se tenir en 2015. Quelle stratégie devons-nous adopter pour modifier la donne et faire en sorte que le résultat soit différent cette fois-ci⁴⁹?

Le Comité croit que l'Accord revitalisé peut être une avancée majeure vers la réalisation d'une paix durable au Soudan du Sud. Néanmoins, compte tenu de l'échec des accords de paix précédents, il convient d'avoir une vision lucide et pragmatique des défis à venir. En conséquence, le Comité est d'avis que le Canada devrait continuer à travailler avec ses partenaires étrangers, des organismes régionaux comme l'IGAD, ainsi que des acteurs locaux et des organisations de la société civile au Soudan du Sud pour soutenir et assurer la mise en œuvre complète de l'Accord revitalisé. Comme l'a dit Kevin Dunbar, directeur, Impact et programmes mondiaux, Opérations et programmes internationaux, à CARE Canada : « Même si un accord de cessez-le-feu a été signé, il ne faut pas cesser nos efforts au Soudan du Sud. Au contraire, je pense qu'il faut redoubler d'efforts⁵⁰. »

48 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

49 *Ibid.*

50 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.



Recommandation 4

Que le gouvernement du Canada travaille avec ses partenaires étrangers, des organisations régionales comme l’Autorité intergouvernementale pour le développement, ainsi que des organismes et acteurs locaux, au Soudan du Sud, pour veiller à la mise en œuvre rapide et complète de l’*Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud*.

LA SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La République démocratique du Congo (RDC) est un vaste pays possédant d’immenses richesses naturelles. Elle a aussi été en proie pendant des décennies à de violents conflits. Ces violences ont été particulièrement marquées dans les régions de l’est du pays, à savoir le Nord-Kivu et le Sud-Kivu. Elles ont commencé après le génocide de 1994 au Rwanda, qui avait entraîné le déplacement massif de réfugiés et de rebelles armés – dont beaucoup étaient directement responsables du génocide – vers l’est de la RDC (qui était alors le Zaïre). La crise dans l’est de la RDC a pris alors une dimension régionale, plongeant jusqu’à neuf pays dans un conflit tellement meurtrier qu’on l’a qualifié de « Guerre mondiale africaine ».

Même si la guerre a pris fin officiellement en 2003, la RDC a été le théâtre de cycles récurrents de violences et de crises humanitaires depuis ce temps. Une instabilité accentuée par la prolifération de groupes armés congolais et étrangers actifs dans tout le pays. Dans les faits, selon Nicolas Simard, ambassadeur du Canada en RDC, il y aurait une centaine de ces groupes armés dans l’est de la RDC seulement⁵¹. On sait que les groupes armés sont impliqués dans des violations systématiques des droits de la personne, notamment des violences sexuelles et sexistes, et qu’ils ont profité de la vacance du pouvoir et du vide sécuritaire pour exploiter illégalement les ressources naturelles du pays. La présence de ces groupes armés a nui aussi à la capacité des intervenants humanitaires d’aller au secours des populations ayant besoin d’une aide essentielle et de leur fournir des services de première nécessité.

Les Nations Unies ont commencé à mener des opérations de maintien de la paix en RDC dès 1999. La Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) avait un effectif maximum autorisé de plus de 18 000 agents en uniforme⁵². Le mandat de la MONUSCO consistait

51 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018.

52 La résolution 2463 (2019) prévoit que le mandat de la Mission de l’Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) sera prolongé jusqu’au 20 décembre 2019, et que la Mission maintiendra un effectif maximum autorisé de 16 215 militaires, 660 observateurs

essentiellement à assurer la protection des civils et du personnel humanitaire dans les zones de conflit, et à soutenir le gouvernement de la RDC dans ses efforts de stabilisation de la situation et de consolidation de la paix dans l'est du pays. La MONUSCO a aussi contribué à la tenue d'élections pacifiques.

Les élections présidentielle, législatives et provinciales de novembre 2016 en RDC étaient vues comme la première passation de pouvoir démocratique et pacifique depuis que le pays était devenu indépendant de la Belgique, en 1960. Joseph Kabila, qui a accédé à la présidence de la RDC en 2001, après l'assassinat de son père, Laurent-Désiré Kabila⁵³, devait se retirer en décembre 2016, comme le prévoyait la Constitution. Or, les élections de 2016 ont été reportées après que la Commission électorale nationale indépendante (CENI) eut fait état de problèmes concernant la liste électorale. Sous la pression de manifestations populaires, le gouvernement et les partis d'opposition ont conclu l'Accord de la Saint-Sylvestre, disant que des élections seraient organisées en 2017 et que le président Kabila quitterait le pouvoir à ce moment-là. Or, en novembre 2017, invoquant des difficultés financières, logistiques et de sécurité qui empêchaient la tenue des élections à la date prévue, la Commission électorale a de nouveau repoussé les élections, cette fois au 23 décembre 2018.

Agitation préélectorale et corruption endémique

Les troubles sociaux et l'instabilité ont continué après la conclusion de l'Accord de la Saint-Sylvestre, tout comme la limitation des libertés civiles par le gouvernement congolais. Selon les témoignages qu'a recueillis le Comité, le gouvernement Kabila interdisait systématiquement toutes les manifestations de l'opposition. Et celles qui avaient lieu malgré l'interdiction étaient violemment réprimées. Georgette Gagnon a parlé au Comité du rapport du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de septembre 2018, qui fait état d'une augmentation des violations des droits de la personne commises par les forces de police et de sécurité lors des manifestations pacifiques qui ont précédé la campagne électorale⁵⁴. Selon Fredrick Wangabo Mwenengabo, directeur exécutif de l'East

militaires et officiers d'état-major, 391 policiers et 1 050 membres d'unités de police constituées. Conseil de sécurité des Nations Unies, [résolution 2463 \(2019\)](#), S/RES/2463 (2019), 29 mars 2019. Pour en savoir plus, voir : MONUSCO, [À propos](#).

53 Laurent-Désiré Kabila est devenu président de la RDC en 1997, après avoir mené une rébellion lui ayant permis de renverser le régime en place depuis longtemps du dictateur Mobutu Sese Seko, qui avait dirigé ce qui était alors le Zaïre depuis 1965. Il a été assassiné le 16 janvier 2001 par un garde du corps dans son palais présidentiel. Son fils Joseph Kabila, alors âgé de 29 ans, lui a succédé à la présidence du pays 10 jours après son assassinat.

54 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018. Voir : Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les droits de l'homme, [Le Conseil examine la situation des droits de l'homme en Ukraine et tient un dialogue renforcé sur la République démocratique du Congo](#), 25 septembre 2018. Pour avoir un bon



and Central African Association for Indigenous Rights, avant les élections, il était fréquent de voir des militants de la société civile et des opposants au président Kabila se faire intimider ou arrêter⁵⁵.

Les problèmes de procédure et de logistique qui remettaient en question l'intégrité du processus électoral ont aussi contribué à déstabiliser le pays pendant la période préélectorale. Pour illustrer la situation, Marc Kapenda a témoigné des problèmes concernant le registre électoral. En mai 2018, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a effectué un audit sur ce registre et conclu qu'il était « inclusif, exhaustif et actualisé, mais perfectible et donc nécessitant des améliorations ». Ce qui était préoccupant, c'est que l'OIF avait relevé que 16,6 % des dossiers des électeurs inscrits étaient incomplets⁵⁶. La CENI a réagi à l'audit en disant qu'elle s'efforcerait de mettre en œuvre les recommandations de l'OIF. Entre-temps, les partis d'opposition avaient demandé à la CENI de retirer du registre électoral les noms des personnes dont on n'avait pas enregistré les données biométriques⁵⁷.

Le recours à une nouvelle technologie de vote a aussi semé la controverse. En septembre 2017, la CENI a annoncé qu'elle allait acheter plus de 100 000 machines à voter électroniques à une entreprise sud-coréenne, faisant valoir que l'utilisation de ces machines permettrait de réduire les coûts, en plus de simplifier et d'accélérer le dépouillement des voix. Pourtant, certains affirmaient au contraire que si on utilisait ces machines, il se pourrait que ce soit le chaos, le jour des élections, à cause des risques de pannes ou de problèmes techniques. On s'inquiétait particulièrement du manque de fiabilité du réseau électrique dans les régions reculées du pays et aussi du manque de

aperçu de la situation des droits de la personne en RDC, voir : [Situation des droits de l'homme et activités du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme en République démocratique du Congo - Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme](#), Conseil des droits de l'homme, A/HRC/39/42, 13 août 2018.

55 [Mémoire](#) présenté au Comité par Fredrick Wangabo Mwenengabo, 28 novembre 2018.

56 Organisation internationale de la Francophonie (OIF), [Audit du fichier électoral national de la République Démocratique du Congo : Rapport final](#), 6-25 mai 2018.

57 La Commission électorale nationale indépendante (CENI) a lancé un nouveau processus d'inscription des électeurs en prévision des élections qui, à l'origine, devaient se tenir en 2016. Dans le cadre de ce processus, la CENI a fourni des trousseaux d'inscription permettant de prendre les données biométriques des électeurs, c'est-à-dire leur photo et leurs empreintes digitales. Dans un rapport, le Secrétaire général des Nations Unies a expliqué que selon les lois congolaises « l'absence d'enregistrement des empreintes digitales ne constitue pas un motif de désinscription des électeurs, qui peuvent être identifiés par d'autres moyens ». En mai 2018, les chefs des cinq grands partis d'opposition ont publié une déclaration commune dans laquelle ils rejettent les principales conclusions de l'audit de l'OIF et demandent que le président de la CENI soit remplacé. Voir : [Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo : Rapport du Secrétaire général](#), Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2018/655, 2 juillet 2018.

formation et d'éducation civique des gens appelés à superviser l'utilisation des machines en question⁵⁸. Certains ont laissé entendre qu'il était plus facile de truquer les élections avec ces machines qu'avec des bulletins de papier et que la technologie pouvait être manipulée. À ce propos, l'ambassadeur Simard a dit au Comité que pour beaucoup de Congolais, la machine à voter équivaut à une « machine à tricher⁵⁹ ».

Outre les problèmes préélectorales, il fallait composer avec un gouvernement que plusieurs témoins ont qualifié d'autoritaire et de corrompu. Marc Kapenda a déclaré devant le Comité que sous le régime de Joseph Kabila « l'enrichissement personnel, la corruption et la prédation » l'emportaient sur « l'éthique et la légalité⁶⁰ ». Un point de vue partagé par Fredrick Wangabo Mwenengabo, qui a affirmé que M. Kabila avait monté un vaste « réseau de corruption et de favoritisme » dans le but de « s'enrichir illicitement et enrichir les siens sans pour autant faire aucun effort en vue de fournir des services de base ou de construire et de soutenir l'économie congolaise pour les citoyens⁶¹ ».

M. Mwenengabo a laissé entendre également que la « corruption à grande échelle » en place avait privé le peuple congolais de la richesse générée par les ressources naturelles du pays. On estime que la RDC, qui est, selon Gregory Queyranne, gestionnaire humanitaire à Oxfam Canada, « probablement le pays le plus riche du continent », possède environ la moitié des ressources forestières et hydriques de l'Afrique, ainsi que des milliards de dollars en réserves minérales⁶². Pourtant, comme l'a dénoncé M. Mwenengabo, « seulement des miettes de la richesse minérale du pays sont redistribuées aux populations ». Cette énorme richesse minérale de la RDC contraste avec les indicateurs du pays en matière de développement, qui sont parmi les pires au monde. En effet, en 2018, la RDC se classait 176^e, sur 189 pays et territoires, selon l'Indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement⁶³.

58 [Mémoire](#) présenté au Comité par Fredrick Wangabo Mwenengabo, 28 novembre 2018.

59 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018.

60 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 28 novembre 2018.

61 [Mémoire](#) présenté au Comité par Fredrick Wangabo Mwenengabo, 28 novembre 2018.

62 Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ), [UNEP Study Confirms DR Congo's Potential as Environmental Powerhouse but Warns of Critical Threats](#), 7 août 2017 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

63 L'indice de développement humain est une mesure composite d'indicateurs tels que la santé, l'éducation et le revenu. Voir : Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), [Indices et indicateurs de développement humain 2018 – Mise à jour statistique](#).



Élections de décembre 2018

En août 2018, après avoir laissé planer le doute pendant des années sur la possibilité qu'il brigue un nouveau mandat, contrairement à ce que prévoit la Constitution de la RDC, le président Kabila a annoncé officiellement qu'il ne se représenterait pas et qu'il appuyait la candidature d'Emmanuel Ramazani Shadary, ministre de l'Intérieur et ancien vice-premier ministre, qu'il voyait comme étant son successeur. M. Shadary est une personnalité controversée, visé par des sanctions de l'Union européenne pour son implication, en 2017, dans l'arrestation de militants et de membres de l'opposition⁶⁴. Les principaux rivaux de M. Shadary dans la course à la présidence du pays étaient Martin Fayulu, ancien homme d'affaires et député, et Félix Tshisekedi, chef de l'Union pour la démocratie et le progrès social.

Le 20 décembre 2018, soit trois jours avant la tenue prévue des élections présidentielle, législatives et provinciales depuis longtemps reportées, la CENI a annoncé que le scrutin serait encore retardé d'une semaine et aurait lieu le 30 décembre 2018. La CENI a expliqué que ce retard était dû à l'incendie d'un de ses dépôts survenu le 13 décembre 2018 et qui avait détruit quelque 8 000 machines à voter électroniques, soit environ 80 % du nombre total de machines requises pour la capitale⁶⁵. Corneille Nangaa, responsable de la Commission électorale, a dit que les millions de bulletins papier qui avaient été commandés à la suite de ce sinistre n'arriveraient pas à temps pour être distribués avant la tenue des élections. La CENI a aussi justifié ce report par les violences ethniques dans l'ouest du pays et une éclosion du virus Ebola dans l'est.

Par ailleurs, les partis d'opposition ont critiqué la nouvelle décision de la CENI de reporter le scrutin jusqu'au mois de mars 2019 pour les populations vivant dans trois zones de conflit : les régions de Beni et Butembo, situées dans la province orientale du Nord-Kivu, et celle de Yumbi, dans la province de Bandundu, dans l'ouest de la RDC. Là encore, la CENI a évoqué des problèmes de sécurité et l'épidémie d'Ebola pour justifier le report des élections. L'opposition a condamné cette annonce, la qualifiant de tentative visant à écarter 1,25 million d'électeurs potentiels.

64 [Décision 2010/788/PESC du Conseil concernant l'adoption de mesures restrictives à l'encontre de la République démocratique du Congo](#), législation de l'Union européenne.

65 Les machines à voter électroniques ressemblent à des tablettes et sont équipées d'une imprimante thermique interne et d'un scanner. Après le vote, les machines impriment un bulletin papier que l'électeur soumet pour qu'il soit comptabilisé manuellement; les machines permettent également de faire un décompte électronique pour vérifier les résultats. Pour en apprendre davantage sur les machines à voter électroniques, voir : Fondation Westminster pour la démocratie, [Étude de la machine à voter : République Démocratique du Congo](#), août 2018.

Les élections présidentielle et législatives se sont tenues le 30 décembre. Dans une déclaration préliminaire, la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), qui avait suivi le déroulement des élections, a indiqué que le processus électoral « s'est relativement bien déroulé, permettant à la majorité de la population de la RDC d'exercer son droit de vote⁶⁶ ». Cette déclaration a toutefois été contredite par des informations faisant état de problèmes logistiques généralisés, notamment en ce qui concerne les machines à voter, et de retards dans l'ouverture des bureaux de scrutin⁶⁷.

Le 10 janvier 2019, la CENI a annoncé que Félix Tshisekedi avait gagné l'élection présidentielle. Selon la CENI, M. Tshisekedi a remporté 38,5 % des voix, contre 34,7 % pour M. Fayulu et 23,8 % pour M. Shadary. Le taux de participation aurait été de 48 %. M. Fayulu a immédiatement contesté les résultats des élections et interjeté appel devant la Cour constitutionnelle du pays. M. Fayulu et d'autres ont dit craindre que MM. Kabila et Tshisekedi n'aient conclu en coulisses une sorte de marché ou de pacte politique. Les résultats électoraux ont aussi été remis en question par l'influente Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), qui avait dépêché des milliers d'observateurs dans les bureaux de vote le jour du scrutin. La CENCO a déclaré que les résultats annoncés ne concordaient pas avec les données recueillies par ses observateurs.

Le 13 janvier 2019, la CDAA a fait une déclaration selon laquelle elle prend acte des sérieuses réserves émises par la CENCO au sujet du résultat du vote et demande également un recomptage des voix⁶⁸. La CDAA a appelé aussi tous les responsables politiques de la RDC à rechercher un règlement politique négocié de la situation en créant un gouvernement d'unité nationale. Le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a pour sa part lancé un appel au calme et invité les différentes parties à utiliser les mécanismes institutionnels en place pour régler les contentieux électoraux⁶⁹.

Le 19 janvier 2019, la Cour constitutionnelle de RDC a rejeté l'appel de M. Fayulu et confirmé que Félix Tshisekedi avait gagné l'élection présidentielle. M. Fayulu a réagi à cette annonce en appelant le peuple congolais et la communauté internationale à

66 Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA), [*Déclaration préliminaire de Son Excellence Joseph Malanji, ministre des Affaires étrangères de la République de Zambie et Chef de la Mission d'observation électorale de la SADC \(SEOM\) au sujet des élections présidentielle, législatives et provinciales de 2018 en République démocratique du Congo*](#), 2 janvier 2019.

67 Voir, par exemple : Jason Burke, « [DRC election: opposition cries foul over long queues at polling stations](#) », le *Guardian*, 30 décembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

68 « [SADC urges all-inclusive government in DRC](#) », ministère des Relations et de la Coopération internationales, République d'Afrique du Sud, 13 janvier 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

69 Centre d'actualité de l'ONU, « [RDC : le chef de l'ONU prend note de l'annonce des résultats provisoires de l'élection présidentielle](#) », 10 janvier 2019.



rejeter les résultats, et en demandant à ses concitoyens de manifester pacifiquement dans tout le pays. La décision de la Cour constitutionnelle a suscité des réactions mitigées de la part d'organisations régionales et d'autres intervenants africains. Alors que la CDAA a félicité M. Tshisekedi et appelé « tous les Congolais à accepter les résultats », la Commission de l'Union africaine s'est contentée de prendre acte de la décision de la Cour constitutionnelle⁷⁰, mais a lancé un appel à tous les acteurs concernés afin qu'ils « œuvrent à la préservation de la paix et de la stabilité, ainsi qu'à la promotion de la concorde nationale dans leur pays⁷¹ ».

Renforcer l'intégrité du processus électoral

Le 24 janvier 2019, Félix Tshisekedi a été investi président de la RDC. Lors de son discours d'investiture, le président Tshisekedi a appelé à la paix et à la réconciliation dans son pays, et il a promis de s'attaquer à la corruption⁷². De nombreux pays de la région et d'ailleurs dans le monde ont salué l'arrivée au pouvoir du président Tshisekedi. Les chefs d'État de l'Afrique du Sud, de la Zambie et de l'Angola ont félicité le président pour sa victoire, et le Département d'État américain a déclaré qu'il était « déterminé à travailler avec le nouveau gouvernement de RDC⁷³ ». L'ambassadeur Simard a quant à lui remercié le président Tshisekedi pour son discours d'investiture, qu'il a qualifié de progressiste et d'inclusif. Il a dit également que le gouvernement du Canada travaillerait avec le gouvernement du président Tshisekedi en faveur de la paix et du développement en RDC⁷⁴.

Même si la communauté internationale a, dans une large mesure, accepté les résultats électoraux, les différences entre les résultats officiels et officieux font douter de l'intégrité du processus électoral en RDC. Le processus suivi suscite également des inquiétudes quant au contexte politique national dans lequel sera apportée l'aide internationale. Par ailleurs, bien des craintes exprimées par les témoins au sujet des élections avant le jour du scrutin étaient manifestement prémonitoires, puisqu'elles se

70 CDAA, *Message de félicitations du Président de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA) au Président élu de la République démocratique du Congo, M. Felix Tshisekedi*, 20 janvier 2019.

71 Commission de l'Union africaine, *Communiqué sur la République démocratique du Congo*, 20 janvier 2019.

72 Francesca Paris, « *Felix Tshisekedi is Sworn in as Congo's President* », *National Public Radio*, 24 janvier 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

73 Département d'État américain, « *U.S. Response to Constitutional Court Decision in the Democratic Republic of the Congo* », déclaration à la presse, 23 janvier 2019 [TRADUCTION]; Kimiko de Freytas-Tamura, « *After Tarnished Election, Opposition Figure Becomes Congo's President* », *The New York Times*, 24 janvier 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

74 « *RDC : L'ambassadeur du Canada félicite le nouveau président Tshisekedi pour son discours "inclusif" et "progressiste"* », *Africa 243*, 24 janvier 2019.

sont finalement avérées. Lorsqu'elle a témoigné devant le Comité le 19 novembre 2018, Susan Stigant a expliqué que si l'on se fie à la tournure qu'ont prise les élections passées en RDC, il faut que la communauté internationale soit préparée à composer avec des conflits postélectoraux. Voici ce qu'elle a déclaré à ce propos :

Nous savons qu'il est très probable que l'opposition rejettera les résultats. Nous savons qu'il est très probable qu'il y aura un tollé de désenchantement en raison de la violence et de l'action des groupes armés. Nous savons qu'il y aura probablement de la confusion et du chaos autour du dépouillement, de la compilation et de la communication des résultats.

Invariablement, nous avons vu que les élections en République démocratique du Congo poussent les gens à descendre dans la rue pour protester, ce qui donne souvent lieu à une réaction brutale de la part du gouvernement⁷⁵.

La situation dans laquelle s'est retrouvée la RDC au lendemain des élections prouve qu'il ne suffit pas de voter pour qu'un processus électoral soit démocratique et légitime. Lorsqu'il s'est exprimé devant le Comité avant les élections en RDC, l'ambassadeur Simard a dit : « La question n'est pas seulement de savoir si [les élections] vont avoir lieu, mais [...] si elles seront crédibles, transparentes et justes. » Selon l'ambassadeur Simard, ce qui importe par-dessus tout, c'est que le peuple de la RDC ait foi et confiance dans le processus et les résultats électoraux. Il a déclaré que sinon, « cela ne sert à rien de tenir des élections puisque cela va générer un conflit par la suite⁷⁶ ».

Selon Susan Stigant, ce qu'il faut, c'est voir les élections comme un processus et non comme un événement. Elle a expliqué que trop souvent la communauté internationale n'accorde plus d'attention et de soutien à certains pays une fois les élections passées ou une crise électorale réglée. M^{me} Stigant a parlé du Kenya, un pays qui « a connu des élections très difficiles ces dernières années, mais dès que les choses semblent rentrer dans l'ordre, l'argent est réaffecté à d'autres dossiers où la situation semble bien pire⁷⁷ ». Elle a laissé entendre qu'à cause du manque d'appui prévisible et durable en matière de gouvernance et de respect des processus électoraux, il est difficile, pour des États fragiles, de progresser sur la bonne voie.

Le Comité est d'avis que les efforts que déploie le Canada pour renforcer les institutions démocratiques et améliorer la gouvernance en RDC doivent se poursuivre une fois les élections passées; le Canada devrait se donner comme objectif et priorité à long terme de soutenir les initiatives locales de développement de la démocratie dans ce pays.

75 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

76 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018.

77 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.



Le Comité croit que cette aide sera cruciale dans les années à venir. D'ici quelque temps, la RDC devra se préparer pour les élections présidentielle et législatives de 2023. C'est donc maintenant qu'il faut commencer à appuyer les initiatives visant à s'assurer que ces élections seront justes, transparentes et légitimes.

Recommandation 5

Que le gouvernement du Canada, conformément à sa Politique d'aide internationale féministe, envisage d'accorder une aide au développement prévisible et durable supplémentaire aux organismes et intervenants locaux et nationaux, en République démocratique du Congo, dans le but de renforcer le processus électoral et les institutions démocratiques de ce pays et, tout particulièrement, d'accroître la participation des femmes et des filles.

CONTEXTES DE FRAGILITÉ

Il n'y a pas de définition universellement reconnue des termes « États fragiles » ou « fragilité des États ». Certains observateurs définissent les États fragiles comme étant des pays où les gouvernements ne peuvent pas ou ne veulent pas s'acquitter de fonctions essentielles à l'endroit de la majorité de la population. D'autres définissent et mesurent la fragilité des États en évaluant les conditions en place dans un État à la lumière de divers indicateurs de rendement, tels que la solidité des institutions du pays; la capacité du gouvernement d'assurer la sécurité nationale et de faire respecter les droits de la personne, la justice et la primauté du droit; et la capacité d'assurer des débouchés économiques et des services de base aux citoyens⁷⁸.

À tous les points de vue, la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC sont trois des pays les plus fragiles de la planète. Parmi les points de référence, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré un cadre d'évaluation de la fragilité des États qui repose sur une évaluation des risques et des capacités d'adaptation dans les secteurs de l'économie, de l'environnement, de la politique, de la sécurité et de la société⁷⁹. Selon l'OCDE, la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC se classaient, respectivement, au premier, au deuxième et au cinquième rang des pays les plus fragiles dans le monde en 2018⁸⁰.

78 Fragile States and Disaster Response Group, Organisation mondiale du travail, *Selected definitions and characteristics of 'fragile states' by key international actors*, 2016 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

79 Organisation de coopération et de développement économiques, *États de fragilité 2018*.

80 *Ibid.*

La question au cœur de l'étude du Comité était la suivante : que peut faire le Canada pour mieux répondre aux problèmes de paix et de sécurité, de violence sexiste, de justice, de droits de la personne et de développement économique en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC? Il importe de noter que le Canada travaille déjà activement à plusieurs de ces dossiers, notamment en offrant une aide humanitaire et au développement. En 2017-2018, le Canada a fourni une aide internationale⁸¹ à ces trois pays, plus précisément :

- 40,09 millions de dollars pour la Somalie, dont 32,63 millions de dollars en aide humanitaire bilatérale;
- 101,48 millions de dollars pour le Soudan du Sud, dont 29,78 millions de dollars en aide humanitaire bilatérale;
- 112,76 millions de dollars à la RDC, dont 32,03 millions de dollars en aide humanitaire bilatérale⁸².

Le Comité a déjà indiqué dans d'autres rapports que l'enveloppe budgétaire du Canada en matière d'aide internationale n'est pas illimitée; et il tient à le rappeler ici. Le Canada ne peut pas être partout à la fois et ne peut pas répondre à tous les problèmes de nature humanitaire ou de développement. Pour avoir le plus d'impact possible, il doit intervenir de manière stratégique, et se fonder sur des données probantes. Sans perdre tout cela de vue, le Comité examine, dans la prochaine section, certaines des grandes conséquences de la fragilité de l'État en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Il présente également les points de vue et les suggestions des témoins sur la façon, pour le Canada, de mieux cibler son aide pour qu'elle soit efficace.

Urgences humanitaires

Les témoins ont décrit les crises humanitaires en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC comme étant trois des pires et des plus complexes dans le monde. Les années de conflits et la fragilité étatique ont eu des répercussions profondes et catastrophiques sur les

81 L'aide internationale englobe l'aide bilatérale et humanitaire ainsi que l'aide multilatérale. « L'aide multilatérale est le financement versé à une institution multilatérale qui comprend toutes les caractéristiques suivantes : totalité ou une partie de ses activités profite au développement; c'est un organisme, une institution ou une organisation internationale dont les membres sont des gouvernements, ou un fonds géré de façon autonome par un tel organisme; elle met en commun les contributions, celles-ci devenant partie intégrante de l'actif financier. ». Voir : Affaires mondiales Canada, [Rapport statistique sur l'aide internationale : Exercice 2017–2018](#).

82 Affaires mondiales Canada, [Rapport statistique sur l'aide internationale : Exercice 2017–2018](#).



habitants de ces trois pays et ont eu des conséquences négatives multiples sur le développement. Le nombre total de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire témoigne des problèmes critiques auxquels font face ces populations⁸³. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) des Nations Unies, en date du 20 janvier 2019, le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire en Somalie s'élevait à 4,2 millions. En date du 31 décembre 2018, le BCAH évaluait le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire à 7,1 millions au Soudan du Sud et à 12,8 millions en RDC⁸⁴.

La violence et les conflits en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC ont également eu des répercussions négatives profondes sur la sécurité alimentaire dans ces pays. Dans un mémoire, Nyambura Githaiga, de la Banque canadienne de grains, précise ce qui suit :

La RDC, la Somalie et le Soudan du Sud comptaient parmi les 18 pays en 2017 où le conflit et l'insécurité étaient les principaux facteurs d'une insécurité alimentaire aiguë. Le conflit conduit au déplacement forcé de populations, cause le dénuement, perturbe la production alimentaire, détruit des moyens de subsistance et des marchés, nuit à l'acheminement de l'aide alimentaire humanitaire, aggravant dès lors la faim et la malnutrition⁸⁵.

Selon le Programme alimentaire mondial (PAM), une agence spécialisée des Nations Unies, 5,7 millions de personnes sont à risque de se retrouver dans une situation d'insécurité alimentaire aiguë en Somalie. Le PAM estime le nombre de personnes se

83 Les populations de la Somalie, du Soudan du Sud et de la RDC sont estimées à 12,3 millions, 12 millions et 81 millions d'habitants, respectivement. Les données pour la Somalie (12,3 millions) sont tirées d'une enquête réalisée en 2013-2014 par le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). Voir : UNFPA, *Population Estimations Survey 2014 for the 18 Pre-War Regions of Somalia*, octobre 2014 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Les estimations de la population en Somalie varient. Des organismes internationaux évaluent la population entre 11 et 15 millions de personnes. La Central Intelligence Agency (CIA) signale qu'il est difficile de compter la population dans ce pays en raison du grand nombre de nomades et de personnes déplacées qui entrent et sortent du pays. Le dernier recensement officiel en Somalie remonte à 1975. Voir : CIA, « *Somalia* », *The World Factbook* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

84 Les données sur les personnes ayant besoin d'une aide humanitaire se rapportent aux personnes qui requièrent une telle assistance, et non pas nécessairement à celles qui en reçoivent. Par exemple, selon le Plan d'intervention humanitaire de 2019 pour le Soudan du Sud du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH), l'objectif est d'apporter une aide à 5,7 millions de personnes sur un total de 7,1 millions de personnes dans le besoin. BCAH, *2019 Humanitarian Response Plan: January-December 2019*, décembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Pour plus de renseignements sur les besoins humanitaires dans ces trois pays, voir : BCAH, *Somalia, South Sudan, et Democratic Republic of the Congo* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

85 *Mémoire* présenté au Comité par Nyambura Githaiga, 3 décembre 2018.

trouvant dans une telle situation dans le Soudan du Sud et en RDC à 6,87 millions et 7,7 millions, respectivement⁸⁶.

Bill Chambers a décrit de manière claire et concrète l'étendue de la crise alimentaire dans le Soudan du Sud. Dans son témoignage du 5 novembre 2018, il a déclaré que 20 000 enfants risquaient de mourir de faim d'ici la fin de l'année dans ce pays⁸⁷. Dans le cas de la RDC, Nyambura Githaiga a expliqué que les conflits violents dans les régions de Kasai, dans le Nord-Kivu et Sud-Kivu, et au Tanganyika ont aggravé le problème de faim en augmentant le prix de la nourriture, ce qui affaiblit le pouvoir d'achat des ménages⁸⁸.

Plusieurs témoins ont indiqué que les changements climatiques ont une incidence négative sur la sécurité alimentaire en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Par exemple, Kevin Dunbar a déclaré que les changements climatiques et les sécheresses accentuent la concurrence pour les rares ressources au Soudan du Sud⁸⁹. De même, Gregory Queyranne a informé le Comité qu'en raison de la sécheresse, de nombreux fermiers de subsistance en Somalie ont été déplacés ou ont perdu leur gagne-pain⁹⁰. Il a précisé que ce phénomène – la perte du gagne-pain – touche un nombre disproportionné de femmes. Citant une étude récente réalisée par Oxfam International, M. Queyranne a expliqué que la sécheresse en Somalie a forcé les hommes à migrer pour trouver des débouchés économiques, ce qui a entraîné une hausse marquée du nombre de ménages dirigés par des femmes⁹¹. Il a ajouté que les femmes qui sont laissées derrière « sont vulnérables et débordées; elles doivent assumer de nombreuses responsabilités et l'insécurité qui les accompagne⁹² ».

L'insécurité a aussi pour conséquence de réduire l'accès à l'éducation de base. Le Comité a entendu que les violences ont ébranlé le système d'éducation déjà fragile au Soudan du Sud. Bill Chambers a indiqué que des centaines d'écoles avaient été détruites

86 Une personne est en situation d'insécurité alimentaire grave ou aiguë lorsqu'elle n'est pas en mesure de consommer suffisamment de nourriture et que cela menace de manière immédiate sa vie et ses moyens de subsistance. Programme alimentaire mondial (PAM), *Food crisis continue to strike, and acute hunger intensifies*, 22 mars 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Pour plus de renseignements sur la situation alimentaire dans ces trois pays, voir : PAM, *South Sudan, Somalia*, et *Democratic Republic of the Congo* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

87 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

88 *Mémoire* présenté au Comité par Nyambura Githaiga, 3 décembre 2018.

89 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

90 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

91 Voir : Oxfam International, *Drought, Displacement and Livelihoods in Somalia/Somaliland: Time for gender-sensitive and protection-focused approaches*, juin 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

92 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.



au cours des dernières années, empêchant des milliers d'enfants d'aller à l'école. On estime qu'au moins 2,2 millions d'enfants d'âge scolaire ne vont pas à l'école au Soudan du Sud, ce qui en fait le pays ayant le pourcentage le plus élevé d'enfants n'allant pas à l'école dans le monde⁹³. De plus, les filles sont plus susceptibles que les garçons d'être exclues des écoles dans ce pays. En fait, Bill Chambers a informé le Comité qu'à l'âge de 14 ans, une fille du Soudan du Sud est plus susceptible d'être mariée que d'être à l'école⁹⁴. Dans son mémoire, le Conseil canadien pour la coopération internationale expose que dans certaines régions du Soudan du Sud, 75 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisées⁹⁵.

Recommandation 6

Que le gouvernement du Canada, conformément à sa Politique d'aide internationale féministe, envisage d'accroître l'aide internationale accordée à la Somalie et au Soudan du Sud pour les ménages dirigés par des femmes et pour l'éducation de base, en particulier en ce qui a trait à l'école primaire pour les filles.

Par ailleurs, le Comité a entendu que l'instabilité nuisait à la prise de mesures visant à combattre et à endiguer l'épidémie du virus Ebola dans l'est de la RDC, la deuxième pire de l'histoire après celle survenue en 2014 en Afrique de l'Ouest. Cette épidémie est aussi la dixième de l'histoire de la RDC, bien que ce soit la première dans une zone active de conflit⁹⁶. Les attaques récentes contre des gardiens de la paix dans l'est de la RDC viennent illustrer le climat d'insécurité qui sévit dans les zones touchées par le virus. Le 14 novembre 2018, 12 soldats congolais et 7 Casques bleus (6 Malawites et 1 Tanzanien) de la MONUSCO ont été tués près de Béni, dans le Nord-Kivu – l'épicentre de l'écllosion du virus Ebola⁹⁷.

93 [Mémoire](#) présenté au Comité par le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). Pour plus de renseignements sur les enfants qui ne peuvent pas aller à l'école dans le Soudan du Sud, voir Global Initiative on Out-of-School Children, [South Sudan Country Study](#), mai 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

94 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

95 [Mémoire](#) présenté au Comité par le CCCI.

96 En date du 11 mai 2019, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) avait rapporté 1 680 cas confirmés ou probables d'Ebola dans l'est de la RDC, dont 1 117 décès confirmés ou probables. OMS, [Rapports de situation sur l'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo](#).

97 Les Casques bleus ont été tués durant une opération conjointe menée par MONUSCO et les forces congolaises contre les Forces démocratiques alliées (FDA). Fondé en Ouganda, ce groupe islamiste rebelle est actif dans l'est de la RDC depuis la fin des années 1990. Les FDA auraient commis de nombreuses violations des droits internationaux de la personne et du droit humanitaire international à l'endroit de femmes et d'enfants, y compris des meurtres ainsi que des actes de mutilation et de violence sexuelle. Selon le Groupe d'experts sur la RDC, les FDA compteraient de 400 à 450 combattants armés, y compris quelques femmes et enfants. [Rapport final du Groupe d'experts sur la République démocratique du Congo](#), Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2018/531, 4 juin 2018.

Gregory Queyranne a indiqué que le conflit met en péril l'intervention visant à combattre le virus, et l'épidémie pourrait se propager aux pays voisins. Il a précisé que l'épidémie a mis à rude épreuve le réseau de santé déjà fragile de la RDC et que de nombreuses personnes, surtout des femmes, sont privées de services essentiels, comme les soins de santé maternelle, sexuelle et de reproduction. Les femmes sont déjà beaucoup plus nombreuses à être frappées par le virus, en raison de leur rôle traditionnel comme soignante⁹⁸. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, en date du 6 décembre 2018, les femmes et les filles représentaient 62 % des cas ayant été signalés⁹⁹.

Malgré les besoins importants en RDC et dans les deux autres pays visés par le présent rapport, le Comité a entendu que les plans d'intervention humanitaire pour la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC étaient nettement sous-financés en 2018¹⁰⁰. Dans son mémoire, Save the Children Canada précise qu'en date du 25 octobre 2018, les plans d'intervention humanitaire pour la Somalie et le Soudan du Sud n'étaient toujours financés qu'à 41,4 et 53,3 % respectivement (les besoins étaient évalués à 1,5 et 1,7 milliard de dollars américains respectivement), et le plan de la RDC était le plus sous-financé, avec seulement 40 % des 1,7 milliard de dollars américains requis¹⁰¹.

Recommandation 7

Que le gouvernement du Canada envisage d'augmenter l'aide internationale accordée à la Somalie, au Soudan du Sud et à la République démocratique du Congo, notamment dans le domaine de la gouvernance démocratique.

98 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

99 OMS, *Maladie à virus Ebola – République démocratique du Congo*, Bulletin d'information sur les flambées épidémiques, 6 décembre 2018.

100 Les plans d'intervention humanitaire sont des documents stratégiques préparés par des agences onusiennes, des ONG et d'autres intervenants. Ils décrivent les besoins d'aide humanitaire d'un pays et précisent les montants nécessaires pour satisfaire ces besoins. Ils sont généralement préparés sur une base annuelle et visent une période d'au moins un an. Ce ne sont pas toutes les agences onusiennes ni toutes les organisations menant des activités humanitaires dans une région donnée qui participent à l'élaboration de ces plans et qui reçoivent des fonds dans le cadre de ceux-ci. Par exemple, selon le plan d'intervention humanitaire de 2019 pour le Soudan du Sud, plus de 150 organisations dirigent des programmes d'urgence au Soudan du Sud à l'extérieur du contexte du plan d'intervention. En revanche, 105 ONG locales, 67 ONG internationales de même que 11 entités onusiennes ont soumis des projets dans le cadre du plan d'intervention de 2019 pour le Soudan du Sud. BCAH, *Humanitarian Response Plan for South Sudan – January-December 2019* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT]. Pour plus d'informations sur les plans d'intervention humanitaire, voir : Financial Tracking Service, *Humanitarian response plans and appeals/What are they?* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

101 *Mémoire* présenté au Comité par Save the Children Canada, 26 octobre 2018. Pour plus de données sur le financement des plans d'intervention de chaque pays, voir : BCAH, *Somalia, South Sudan, et Democratic Republic of the Congo* [DISPONIBLES EN ANGLAIS SEULEMENT].



Déplacements de populations

Les déplacements de populations sont l'une des plus graves conséquences des conflits en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Un nombre considérable de personnes ont été déplacées à l'intérieur ou ont été obligées de trouver refuge à l'extérieur de leur pays d'origine. Des données récentes du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) illustrent l'ampleur de la crise dans les trois pays :

- Le 31 mars 2019, plus de 800 000 Somaliens vivaient dans différents pays de la Corne d'Afrique ou au Yémen, comme réfugiés; en date du 30 juin 2018, environ 2,6 millions de personnes étaient déplacées à l'intérieur du pays¹⁰².
- Le 28 mars 2019, on comptait environ 1,91 million de personnes déplacées sur le territoire du Soudan du Sud; en date du 28 février 2019, 2,28 millions de personnes vivaient dans des pays voisins en tant que réfugiés¹⁰³.
- Le 31 décembre 2018, on estimait à 4,5 millions le nombre de personnes déplacées en RDC; en date du 28 février 2019, plus de 826 000 Congolais avaient trouvé refuge dans des pays voisins¹⁰⁴.

Le nombre de personnes déplacées à cause des crises persistantes en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC est ahurissant, que ce soit sur une base relative ou absolue. Marc-André Fredette a informé le Comité que la RDC et le Soudan du Sud sont, respectivement, la première et la deuxième source de personnes déplacées en Afrique¹⁰⁵. En ce qui concerne le Soudan du Sud, il a précisé que près du tiers des habitants ont été forcés de quitter leur foyer et que, de ce nombre, plus de la moitié ont trouvé refuge dans des pays voisins¹⁰⁶. Selon Kevin Dunbar, la majorité des réfugiés sud-soudanais sont des femmes et des enfants¹⁰⁷.

102 Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), *Corne de l'Afrique, situation de la Somalie*, Portail opérationnel.

103 HCR, *South Sudan*, Operational Update, 16-31 mars 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

104 HCR, *Democratic Republic of the Congo situation*, Regional Update, février 2019 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

105 Ce chiffre comprend les personnes déplacées en RDC et celles qui ont fui leur pays pour demander asile ailleurs. FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 mai 2018.

106 Les trois principaux pays d'accueil des réfugiés sud-soudanais sont le Soudan, l'Ouganda et l'Éthiopie. Environ 846 000 réfugiés sud-soudanais vivent au Soudan; on en compte 789 000 en Ouganda et 422 000 en Éthiopie. HCR, *Soudan du Sud*, Portail opérationnel.

107 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

La RDC compte par ailleurs une forte population de réfugiés, ce qui ne fait qu'aggraver le problème des personnes déplacées. Gregory Queyranne a signalé que la RDC abrite plus d'un demi-million de réfugiés ayant fui des crises dans des pays voisins¹⁰⁸. De ce nombre, environ 90 % viennent du Rwanda, de la République centrafricaine et du Soudan du Sud¹⁰⁹. La crise qui sévit depuis des années en RDC a également provoqué des déplacements de réfugiés partout dans la région. Le deuxième pays d'Afrique en superficie, la RDC partage ses frontières terrestres avec neuf pays¹¹⁰. Presque tous ces pays ont accueilli des réfugiés provenant de la RDC à un certain moment au cours des deux dernières décennies, et ce sont les pays à l'est qui ont eu à assumer le plus lourd fardeau à ce chapitre¹¹¹.

La crise des personnes déplacées en Somalie est reconnue non seulement pour son ampleur, mais aussi pour sa durée. Mohamed Abdi Affey, envoyé spécial du HCR pour la Corne d'Afrique, a expliqué qu'un grand nombre de Somaliens vivent une vie de réfugiés depuis 1991 : « [n]ous parlons du fait qu'une génération de réfugiés somaliens est en exil depuis qu'elle a quitté la Somalie. Le caractère de ces Somaliens a changé ». Il a par ailleurs indiqué que « le taux de natalité des gens qui sont coincés dans des camps depuis 27 ans n'est pas stationnaire. Des enfants continuent de naître quotidiennement. » M. Affey a signalé que la moitié de la population des réfugiés somaliens est en âge d'aller à l'école, c'est-à-dire que ces réfugiés sont âgés de 3 à 17 ans. Il a ajouté qu'environ 30 % de la population somalienne est déplacée, que ce soit à l'interne ou comme réfugiés dans la région¹¹².

Au cours des dernières années, les pays membres l'IGAD dans la région ont redoublé d'efforts pour régler la question des Somaliens déplacés. Ils ont tenu un sommet spécial au Kenya en mars 2017 qui a mené à la *Déclaration de Nairobi sur les solutions durables pour les réfugiés somaliens et la réintégration des rapatriés en Somalie*. La déclaration et le plan d'action qui l'accompagne mettent l'accent sur la création de conditions qui pourraient favoriser le retour volontaire des réfugiés somaliens, tout en encourageant l'inclusion et l'autosuffisance des réfugiés dans les pays d'asile. Ces documents appellent

108 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

109 HCR, *RD Congo*, fiche d'information, 31 août 2018.

110 La RDC est limitrophe des pays suivants : le Soudan du Sud et République centrafricaine au nord; la Tanzanie, le Burundi, l'Ouganda et le Rwanda à l'est; la République du Congo à l'ouest; et l'Angola et la Zambie au sud.

111 L'Ouganda compte actuellement le plus grand nombre de réfugiés congolais, soit environ 332 000 au 31 mars 2019. HCR, *Situation RDC*, Portail opérationnel.

112 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 octobre 2018. Environ 95 % des plus de 800 000 réfugiés somaliens se trouvent au Kenya, en Éthiopie ou au Yémen. HCR, *Horn of African Somalia Situation*, Portail opérationnel.



également la communauté internationale à fournir un financement pluriannuel stable pour les pays d'accueil des réfugiés et à partager les responsabilités en ce qui concerne la réinstallation des réfugiés¹¹³.

La déclaration de paix commune signée en juillet 2018 entre l'Éthiopie et l'Érythrée est une autre bonne nouvelle qui pourrait donner un élan à la mise en place d'une solution durable à la crise des Somaliens déplacés¹¹⁴. Mohamed Abdi Affey a informé le Comité que le rapprochement entre ces deux pays est l'un des facteurs ayant mené à l'élargissement de son mandat : d'envoyé spécial du HCR pour la situation des réfugiés somaliens, il est devenu envoyé spécial pour l'ensemble de la Corne de l'Afrique. Selon lui, la déclaration de paix commune et d'autres développements dans la Corne de l'Afrique « accroissent la possibilité de réaliser des progrès dans la mise au point de solutions à l'une des plus longues crises de déplacement de la région ».

M. Affey a également indiqué que par suite de l'engagement énoncé dans la déclaration de paix commune entre l'Éthiopie et l'Érythrée et des mesures prises par le nouveau gouvernement de Somalie en vue d'apporter des réformes économiques et sociales essentielles, un plus grand nombre de Somaliens qu'avant retournent dans leur pays. Voici ce qu'il a dit :

[U]n nombre sans précédent de réfugiés somaliens prennent maintenant la décision de retourner volontairement dans leur pays afin de rebâtir leur vie là-bas, après avoir passé de nombreuses années — plus de 20 années dans certains cas — à rechercher la sécurité à l'étranger. Quelque 121 000 Somaliens, réfugiés principalement au Kenya, au Yémen et à Djibouti, ont déjà décidé de retourner dans leur pays d'origine, en dépit de l'existence de problèmes liés aux conditions qu'on retrouve à l'intérieur du pays¹¹⁵.

113 Voir : IGAD, [Nairobi Declaration on Durable Solutions for Somali Refugees and Reintegration of Refugees in Somalia](#) et [Nairobi Comprehensive Plan of Action for Durable Solutions for Somali Refugees](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

114 L'Érythrée et l'Éthiopie ont fait la guerre de 1998 jusqu'à 2000, lorsqu'elles ont signé l'*Accord d'Alger* et une entente visant à régler les conflits frontaliers. Bien qu'il n'y ait pas eu ouvertement de conflit entre les deux pays depuis 2000, il y a eu d'autres affrontements sporadiques à la frontière depuis la signature de l'*Accord d'Alger*, et les deux pays demeurent dans une situation de conflit. Dans la déclaration de paix commune de juillet 2018, l'Éthiopie et l'Érythrée ont convenu de rétablir pleinement les relations diplomatiques et d'ouvrir leurs frontières à la circulation de personnes, de biens et de services. À noter que l'Érythrée a obtenu son indépendance de l'Éthiopie en 1993. HCR, [Special Envoy for the Horn of Africa](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

115 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 31 octobre 2018. M. Affey n'a pas précisé le nombre d'années qu'a pris le rapatriement de ces 121 000 réfugiés. Toutefois, selon un rapport de septembre 2018 du HCR, près de 120 000 Somaliens sont rentrés dans leur pays depuis décembre 2013. Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire, [Actualisation des opérations du HCR en Afrique](#), 14 septembre 2018.

Malgré cette hausse du nombre de rapatriés, M. Affey a souligné que les réfugiés somaliens demeurent inquiets du climat de sécurité et de la situation économique dans leur pays. Selon lui, il faut un appui plus grand de la communauté internationale pour mettre en place en Somalie les conditions économiques et le climat de sécurité qui sont nécessaires pour faciliter le retour des réfugiés en plus grand nombre.

De plus, les témoins ont insisté sur la nécessité d'apporter un soutien aux pays qui accueillent des populations de réfugiés, ce qui vaut non seulement pour les réfugiés somaliens, mais aussi pour les personnes ayant fui le Soudan du Sud et la RDC. Le Comité a entendu que la présence de réfugiés a d'énormes impacts économiques, sociaux et environnementaux pour les pays hôtes. Gregory Queyranne a indiqué que le Canada doit chercher à déterminer ce qu'il peut faire pour aider davantage les pays qui subissent les conséquences des crises en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Il a donné l'exemple de l'Ouganda, qui compte plus d'un million de réfugiés provenant de ces trois pays. Comme l'a dit M. Queyranne en parlant des pays d'accueil comme l'Ouganda, « [i]l est clair que ces pays font plus que leur juste part¹¹⁶ ». C'est aussi le point de vue exprimé dans son mémoire par l'African Women and Youth Action for Development (AWYAD), une organisation de la société civile qui travaille en Ouganda. AWYAD considère en effet que les mesures pour aider les réfugiés en Ouganda « sont actuellement à la limite de leurs capacités et sont sous-financées, et [qu']un meilleur soutien de la part des intervenants régionaux et internationaux est nécessaire¹¹⁷ ».

Selon des informations transmises au Comité, on pourrait appuyer et autonomiser les réfugiés dans les pays d'accueil en multipliant pour eux les possibilités de formation professionnelle et d'acquisition de compétences. Un grand nombre de réfugiés, en particulier ceux qui ont quitté leur pays depuis longtemps, n'ont pas l'expérience de travail et les compétences professionnelles nécessaires pour bien gagner leur vie à leur retour dans leur pays. Parlant des réfugiés somaliens, M. Affey a laissé entendre que ces problèmes touchent particulièrement les jeunes réfugiés qui, pour la plupart, ont quitté leur pays en bas âge ou sont nés en exil. Selon lui, il faut fournir aux réfugiés de la formation professionnelle et leur permettre d'acquérir des compétences nécessaires « dans les camps, dans les sous-régions, de sorte qu'à leur retour en Somalie, ces citoyens aient acquis des compétences¹¹⁸ ».

Les gouvernements, les organisations locales et les institutions régionales et internationales ont besoin de soutien pour trouver des solutions durables au problème

116 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

117 *Mémoire* présenté au Comité par l'African Women and Youth Action for Development.

118 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 31 octobre 2018.



des personnes déplacées en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Les efforts déployés devraient viser non seulement à aider les réfugiés qui rentrent volontairement dans leur pays, mais aussi à fournir un soutien aux populations de réfugiés dans les pays d'accueil.

Recommandation 8

Que le gouvernement du Canada apporte un soutien accru aux organisations locales et internationales qui offrent de la formation professionnelle et axée sur les compétences aux populations de réfugiés d'États fragiles aux prises avec des conflits, comme la Somalie, le Soudan du Sud et la République démocratique du Congo.

Appuyer les organisations locales

Outre la gestion des besoins humanitaires et des problèmes de déplacement des populations, les témoins ont mentionné d'autres secteurs d'intervention thématiques que devrait cibler en priorité le Canada dans le cadre de son engagement en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Par exemple, Bill Chambers, de Save the Children Canada, a indiqué que la protection des enfants dans les trois pays devrait être une priorité pour le Canada. Pour leur part, Kevin Dunbar de CARE Canada et Julienne Lusenge du Fonds pour les femmes congolaises ont proposé que le Canada concentre ses efforts sur les besoins des femmes et des filles dans le Soudan du Sud et en RDC, respectivement. Enfin, le ministre Gamal Hassan a souligné que la Somalie y gagnerait si le Canada appuyait les programmes d'éducation pour filles.

Durant l'étude, les témoins s'entendaient clairement sur l'importance d'appuyer localement les intervenants actifs dans les collectivités touchées par les conflits. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que cela ait été un thème des témoignages. Ce point avait été soulevé par un grand nombre des témoins ayant comparu devant le Comité dans le cadre de ses études précédentes sur les femmes, la paix et la sécurité ainsi que sur l'approche axée sur les « pays ciblés » en matière d'aide canadienne au développement¹¹⁹. Dans le cadre de ces deux études, le Comité a recommandé que le

119 Voir : FAAE, *Le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité : une occasion pour le Canada de devenir un chef de file mondial*, 1^{re} session, 42^e législature, octobre 2016; et FAAE, *La coopération en matière de développement pour un monde plus stable, plus inclusif et plus prospère : une ambition collective*, 1^{re} session, 42^e législature, novembre 2016. L'approche « axée sur les pays ciblés » était la politique du gouvernement précédent en vertu de laquelle les mesures d'aide au développement étaient concentrées sur un nombre précis de pays. Cette politique a pris fin en juin 2017 par suite du lancement de la Politique d'aide internationale féministe du Canada. Conformément à la Politique d'aide internationale féministe, l'aide bilatérale au développement du Canada visera dorénavant les parties du monde où l'incidence et l'ampleur de la pauvreté et de la fragilité sont les plus considérables. La politique précise également que le Canada consacrera au moins 50 % de son aide bilatérale en matière de développement

gouvernement du Canada accorde la priorité aux organisations locales qui fournissent une aide humanitaire et au développement.

Les témoins ont fait valoir que les organisations locales étaient mieux placées que les organisations internationales pour fournir des services aux collectivités dans le besoin. Par exemple, en parlant du Soudan du Sud, Kevin Dunbar a expliqué au Comité que les « intervenants locaux ont une meilleure compréhension du contexte immédiat et y ont un meilleur accès¹²⁰ ». Le Comité s'est fait dire que les efforts déployés par les organisations locales étaient particulièrement importants lorsque les acteurs externes doivent passer plusieurs heures à bord d'un avion nolisé pour atteindre une collectivité éloignée. Leurs efforts sont également essentiels lorsque les organismes internationaux doivent cesser d'apporter une aide humanitaire pour des raisons de sécurité. Dans de telles situations, les intervenants locaux sont parfois les seuls à pouvoir prêter assistance aux populations vulnérables.

Investir dans les organisations locales est un moyen important d'accroître la résilience et la capacité des collectivités. C'est également une façon pour les organisations internationales d'outiller les intervenants locaux pour qu'ils puissent prendre en main leur avenir. Gregory Queyranne a expliqué que la « vision » à long terme d'organismes comme Oxfam est de pouvoir se retirer un jour des pays touchés par des conflits. Voici ce qu'il a dit : « Je pense que le fait d'offrir une aide aux acteurs humanitaires locaux ou aux acteurs du développement locaux nous permet de nous retirer. » Gardant cet objectif en tête, il a informé le Comité qu'Oxfam encadre des organisations locales et travaille avec eux comme partenaire financier « pour les amener au niveau qui est acceptable pour différents bailleurs de fonds internationaux de façon à ce qu'elles puissent faire le travail elles-mêmes¹²¹ ».

La communauté internationale a d'ailleurs reconnu l'importance d'accroître la capacité des acteurs locaux dans des contextes humanitaires. M. Queyranne a mentionné au Comité un engagement pris par les participants au Sommet mondial sur l'action humanitaire de 2016, soit de verser 25 % des fonds pour l'aide humanitaire directement aux intervenants nationaux et locaux dans la mesure du possible, et ce, d'ici 2020.

Or, selon des données récentes, la communauté internationale a encore beaucoup de chemin à faire pour atteindre cet objectif. Un rapport produit par Development Initiatives, un organisme indépendant de développement international, révèle qu'en

international aux pays d'Afrique subsaharienne d'ici 2021-2022. Voir : gouvernement du Canada, *Politique d'aide internationale féministe du Canada*.

120 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

121 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.



2017, seulement 3,6 % des fonds affectés à l'aide humanitaire auraient été versés directement, ou par l'entremise d'un intermédiaire, à des ONG locales et nationales si l'on se fie aux informations transmises au Service de suivi financier du BCAH¹²².

De toute évidence, les pays donateurs, comme le Canada, doivent s'engager davantage à appuyer et à outiller les organisations locales qui fournissent une aide humanitaire. Le Comité constate que dans la Politique d'aide internationale féministe lancée en juin 2017, le gouvernement fédéral s'est engagé à aider davantage les organisations locales œuvrant dans des pays en développement¹²³. Le Comité encourage le gouvernement du Canada à intensifier ses efforts à ce chapitre.

Recommandation 9

Pour toute aide humanitaire accordée à la Somalie, au Soudan du Sud et à la République démocratique du Congo, que le gouvernement du Canada donne la priorité, dans la mesure du possible, au soutien direct aux organisations locales, notamment afin de renforcer leur capacité à mieux assumer un rôle de premier plan dans l'octroi de cette aide.

L'insécurité : Un problème multidimensionnel et persistant

Les conflits en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC « demeurent parmi les plus violents et les plus persistants au monde¹²⁴ ». C'est ce qu'a dit Georgette Gagnon du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. Comme M^{me} Gagnon et d'autres l'ont expliqué, les conflits ont fait beaucoup de victimes, ont détruit des collectivités, ont enlevé aux gens leurs moyens de subsistance et ont laissé des séquelles chez d'innombrables personnes. Dans chacun de ces pays, ce sont les civils qui écopent de la violence.

Les enfants sont les plus durement touchés par les conflits armés dans ces trois pays. Bill Chambers a expliqué que la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC figurent parmi les 10 pays les plus dangereux pour les enfants¹²⁵. Le recrutement et l'utilisation d'enfants-soldats

122 Development Initiatives, *Global Humanitarian Assistance Report*, 2018, p. 43 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

123 Voir : gouvernement du Canada, *Politique d'aide internationale féministe du Canada*.

124 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

125 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018. Selon le rapport *End of Childhood* de Save the Children de 2018, les enfants font de nos jours face à de plus grands risques durant un conflit armé qu'à tout moment au cours des vingt dernières années. Le rapport indique qu'au moins 240 millions d'enfants vivent dans des pays fragiles ou touchés par des conflits. La RDC, la Somalie et le Soudan de Sud se classent

font partie des pires violations des droits de la personne commis à l'endroit des enfants en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. M. Chambers a renvoyé le Comité à un rapport récent du secrétaire général de l'ONU selon lequel des enfants sont couramment recrutés et utilisés comme soldats au Soudan du Sud¹²⁶. Pour ce qui est de la Somalie, Save the Children mentionne dans son mémoire que le nombre d'enlèvements d'enfants a presque doublé de 2016 à 2017. Se fondant sur des données provenant de l'ONU, le mémoire précise que 1 634 enfants ont été enlevés en Somalie en 2017, 98 % d'entre eux par al-Chabab.¹²⁷ Le rapport du Secrétaire général de l'ONU note également le recrutement et l'utilisation de 2 087 garçons et 40 filles comme enfants-soldats en Somalie en 2017, le responsable dans la majorité des cas étant une fois de plus al-Chabab.¹²⁸

La violence sexuelle et sexiste est utilisée comme une arme de guerre dans les trois pays. Atong Amos Agook Juac a déclaré que les parties au conflit au Soudan du Sud se livrent à « des attaques généralisées, systémiques et ethniques de civils », y compris des viols et d'autres formes de violence sexuelle¹²⁹. Kevin Dunbar de CARE Canada a illustré à quel point la violence sexuelle est répandue dans le Soudan du Sud lorsqu'il a indiqué que près de 65 % des femmes et des filles de ce pays ont été victimes de violences physiques ou sexuelles. Il a ajouté : « Soixante-cinq pour cent. Les agressions, les enlèvements, les viols et les viols collectifs demeurent impunis, même s'ils se produisent en plein jour¹³⁰. » Selon M. Dunbar, les femmes et les filles du Soudan du Sud « doivent chaque jour prendre des décisions impossibles, comme choisir entre rester à la maison dans une sécurité relative tout en étant affamées ou risquer de se rendre à pied vers des marchés éloignés ou dans la brousse pour ramasser du bois¹³¹ ».

166^e, 170^e et 171^e, respectivement, sur 175 pays évalués sur le rapport. Save the Children, *The Many Faces of Exclusion, End of Childhood Report 2018* [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

126 Voir : *Le sort des enfants en temps de conflit armé au Soudan du Sud : Rapport du Secrétaire général*, Conseil de sécurité des Nations Unies, S/2018/865, 25 septembre 2018.

127 *Mémoire* présenté au Comité par Save the Children Canada, 26 octobre 2018.

128 *Le sort des enfants en temps de conflit armé : Rapport du Secrétaire général*, Assemblée générale et Conseil de sécurité des Nations Unies, A/72/865-S/2018/465, 16 mai 2018.

129 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

130 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018. Ce chiffre (65 %) est tiré d'une étude réalisée en 2017 par le Global Women's Institute de l'Université George Washington, en partenariat avec l'International Rescue Committee, CARE International UK et Forcier Consulting. Selon cette étude, le Soudan du Sud affiche l'un des taux les plus élevés de violence envers les femmes et les filles à l'échelle du globe. Voir : The Global Women's Institute, *No Safe Place: A Lifetime of Violence for Conflict-Affected Women and Girls in South Sudan*, Main Results Report 2017 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

131 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.



Julienne Lusenge, directrice du Fonds pour les femmes congolaises ainsi que présidente et cofondatrice de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral, a indiqué que la violence sexuelle en RDC va en augmentant. Ces crimes sont commis avec impunité, tant par des civils que des soldats. Elle a décrit le problème de la violence sexuelle dans ce pays comme « un fléau qui ravage et détruit la dignité des femmes congolaises, notre dignité, ma dignité¹³² ».

Un témoin a affirmé que le but de la violence en RDC est de terroriser les populations civiles. Yvette Yende-Ashiri, coordonnatrice de la recherche à l'Université d'Ottawa, a déclaré ce qui suit :

On va dans un village, on viole la mère, on viole la petite fille et on tue le père. Ensuite, la femme est laissée à elle-même et n'a souvent pas de soutien moral. Le viol est souvent vu comme quelque chose de honteux, qui salit toute la famille. Cette femme va donc partir, quitter le territoire et laisser la place libre, ce qui permet aux rebelles de revenir pour piller les ressources. Cela se produit tous les jours et c'est pratiquement devenu la norme¹³³.

Selon Fredrick Wangabo Mwenengabo, les taux de violence sexuelle en RDC sont si élevés que ce pays a acquis « la réputation peu enviable de capitale mondiale du viol¹³⁴ ».

Les attaques contre les travailleurs humanitaires sont un autre aspect troublant des violences commises dans ces trois pays. D'après Save the Children Canada, la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC sont parmi les endroits les plus dangereux pour les travailleurs humanitaires, ce qui nuit à l'acheminement d'une aide humanitaire vitale¹³⁵. Le danger auquel font face les travailleurs humanitaires au Soudan du Sud est particulièrement extrême. Pour la troisième année d'affilée, le Soudan du Sud était le pays le plus dangereux pour ces travailleurs en 2017. Cette année-là, ces derniers ont été la cible de 46 attentats au Soudan du Sud, y compris des fusillades, des attaques et des enlèvements¹³⁶.

Au Soudan du Sud, la plupart des travailleurs humanitaires victimisés sont des ressortissants nationaux. Les témoins ont indiqué qu'il est difficile d'acheminer des biens dans des régions où les besoins sont les plus importants en raison de la violence ou des menaces de violence à l'endroit des travailleurs humanitaires. Atong Amos Agook Juac a expliqué que le contexte de sécurité fait en sorte qu'il est particulièrement

132 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 28 novembre 2018.

133 *Ibid.*

134 *Ibid.*

135 [Mémoire](#) présenté au Comité par Save the Children Canada, 26 octobre 2018.

136 Humanitarian Outcomes, [Aid Worker Security Report: Figures at a glance 2018](#) [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].

difficile d'apporter une aide dans les régions rurales du Soudan du Sud, où les groupes armés sont plus solidement ancrés. Elle a informé le Comité que « [c]ertains travailleurs humanitaires ont été kidnappés et d'autres ont été tués, ce qui décourage les grandes organisations d'acheminer de l'aide dans les régions locales et rurales¹³⁷ ».

Protéger les civils

Il est devenu apparent pour le Comité que les missions AMISOM, MINUSS et MONUSCO en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC, respectivement, ne suffisent pas à assurer la sécurité des populations civiles. D'autres efforts doivent être déployés pour mettre au point des approches et solutions novatrices permettant de protéger les civils, y compris les femmes, les enfants et les travailleurs humanitaires dans ces trois pays. À ce chapitre, le Comité a été heureux d'être mis au fait de deux initiatives récentes dirigées par le Canada qui ont pour but d'accroître l'efficacité des opérations de maintien de la paix et d'assurer la sécurité des civils.

La première, *l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix*, a été lancée lors de la Conférence ministérielle de l'ONU sur le maintien de la paix qui a eu lieu à Vancouver en novembre 2017. Dirigé par le Canada, ce projet pilote vise à éliminer les obstacles à la participation des femmes aux opérations de paix. Dans le cadre d'Elsie, le Canada fournit une aide et des incitatifs aux pays contributeurs de troupes et de policiers, ainsi qu'à certaines missions onusiennes, afin de favoriser la participation d'un plus grand nombre de femmes en uniforme à des missions de paix de l'ONU¹³⁸.

L'ONU s'est fixé des objectifs en matière de participation des femmes aux opérations internationales de maintien de la paix, soit 15 % pour les postes militaires et 20 % pour le personnel policier. Or, à l'heure actuelle, les femmes forment moins de 4 % des effectifs en uniforme (policiers et militaires) d'AMISOM et environ 4 % des contingents militaires affectés à MINUSS et MONUSCO¹³⁹. Les femmes sont toutefois mieux représentées parmi les effectifs policiers des missions MINUSS et MONUSCO : 30 et 15 % des policiers affectés à MINUSS et à MONUSCO, respectivement, sont des femmes.

Les études démontrent que la participation des femmes aux opérations de paix augmente les chances d'en arriver à une paix durable. De plus, comme l'indique le

137 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

138 Pour plus de renseignements au sujet de cette initiative, voir : gouvernement du Canada, *L'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix*.

139 Voir : Maintien de la paix des Nations Unies, *Statistiques par genre*; et *The Independent Uganda*, « *The Women of AMISOM* », 8 mars 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



rapport de 2016 du Comité sur les femmes, la paix et la sécurité, le déploiement de femmes dans le cadre d'opérations militaires et policières internationales peut avoir une incidence positive sur la conduite et l'efficacité de la mission en général. Le Comité estime que le Canada devrait encourager les pays à appuyer l'initiative Elsie et à accroître la pleine participation des femmes à toutes les opérations de paix, et plus particulièrement à celles qui ont lieu au Soudan du Sud, en Somalie et en RDC.

La deuxième initiative décrite au Comité est celle des *Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats*. Également lancés à l'occasion de la Conférence ministérielle de l'ONU sur le maintien de la paix, ces principes consistent en une série d'engagements politiques pris par les États membres de l'ONU en vue de détecter et de prévenir activement le recrutement d'enfants-soldats dans le cadre des opérations de maintien de la paix. Ces principes reconnaissent également la nécessité d'intervenir lorsque l'on constate des signes avant-coureurs de recrutement et d'utilisation d'enfants-soldats, puisque « de tels actes peuvent s'apparenter à des crimes de guerre et être les précurseurs d'autres crimes de guerre¹⁴⁰ ».

Dans son mémoire, Save the Children Canada indique que le Canada devrait encourager les gouvernements de la Somalie, du Soudan du Sud et de la RDC à adopter les Principes de Vancouver¹⁴¹. En date du 16 mai 2019, ces pays ne l'avaient toujours pas fait¹⁴². Le Comité croit que le Canada devrait encourager les pays à appuyer et à mettre en œuvre les Principes de Vancouver, y compris le Soudan du Sud, la Somalie et la RDC. Dans l'ensemble, il estime que la protection des civils devrait être une grande priorité du Canada dans tous ces pays.

Recommandation 10

Utilisant des mécanismes multilatéraux, que le gouvernement du Canada encourage d'autres parties à soutenir des approches novatrices, telles que *l'Initiative Elsie pour la participation des femmes aux opérations de paix* et les *Principes de Vancouver sur le maintien de la paix et la prévention du recrutement et de l'utilisation d'enfants-soldats*, qui ont pour priorité la protection des civils dans des situations de conflits armés, et d'autres initiatives qui protègent en priorité les femmes et les filles contre la violence sexuelle en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo.

140 Voir : gouvernement du Canada, [Les Principes de Vancouver](#).

141 [Mémoire](#) présenté au Comité par Save the Children Canada, 26 octobre 2018.

142 Pour la liste complète des États membre de l'ONU ayant adhéré aux principes de Vancouver, voir : gouvernement du Canada, [Les Principes de Vancouver](#).

Le Comité croit que le Canada peut également jouer un rôle de premier plan pour assurer l'accès de l'aide humanitaire en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Il est d'accord avec Gregory Queyranne, qui a suggéré que le gouvernement canadien et ses missions diplomatiques travaillent en collaboration avec les acteurs humanitaires « à surmonter les problèmes d'accès systémiques, à soutenir les négociations sur le terrain et à accroître la sécurité des travailleurs humanitaires de première ligne¹⁴³ ». Le Comité a été heureux d'apprendre que le Canada agit déjà dans ce sens au Soudan du Sud. Kevin Dunbar a noté que des diplomates canadiens avaient joué un rôle actif dans les tentatives de négociations avec le gouvernement et les différentes parties aux conflits afin d'assurer un accès humanitaire. Le Comité est d'avis que le Canada doit continuer à s'engager de cette manière.

Recommandation 11

Que le gouvernement du Canada travaille en collaboration avec les organisations humanitaires locales et internationales, les organismes régionaux, les représentants gouvernementaux et d'autres intervenants en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo, afin de garantir la sécurité des femmes et des filles, ainsi que celle des populations déplacées, et d'assurer un accès humanitaire constant et sans entraves à toutes les régions qui ont besoin d'aide, tout en cherchant à garantir la sécurité des travailleurs humanitaires.

Les femmes, la paix et la sécurité

Comme on l'a déjà mentionné, la participation concrète des femmes aux processus de paix a pour effet de faire durer plus longtemps la paix établie. C'était là un des principaux messages entendus durant l'étude réalisée par le Comité en 2016 sur les femmes, la paix et la sécurité. Alors que cette étude soulignait que les femmes peuvent jouer un rôle catalyseur dans la recherche de la paix et de la sécurité, l'étude du Comité sur les situations en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC a fait ressortir que l'inverse est vrai aussi. En effet, le manque de participation concrète et directe des femmes aux processus de paix nuit à l'efficacité de ces mêmes processus.

Le Comité a appris que, trop souvent, les femmes sont écartées des processus de consolidation de la paix en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC, de même que des décisions portant sur la conception et la mise en œuvre des mesures humanitaires et d'aide au développement. Les femmes sont aussi depuis toujours sous-représentées au sein des gouvernements, des organes législatifs, des forces militaires et des autres

143 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.



entités influentes de ces trois pays. Julienne Lusenge, par exemple, a indiqué que les femmes qui briguent une charge électorale ou d'autres postes importants en RDC sont victimes d'intimidation et d'actes de violence ciblés¹⁴⁴.

Selon des données solides et probantes, l'exclusion et la sous-représentation des femmes auraient contribué à l'instabilité dans ces trois pays. Parlant de façon générale, Gregory Queyranne a indiqué au Comité que « [l]es recherches ont révélé que les inégalités hommes-femmes extrêmes sont liées aux conflits et à la fragilité des sociétés ». Selon lui, investir dans la promotion des droits des femmes en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC est « un outil puissant pour favoriser une paix et un développement durables¹⁴⁵ ».

Durant son étude, le Comité a été encouragé d'apprendre que des progrès avaient été réalisés en ce qui concerne la représentation des femmes dans des charges électorales et dans le cadre des processus de paix. Par exemple, des Somaliennes ont remporté 25 % des sièges lors des dernières élections, ce qui représente une hausse de 71 % par rapport à la législature précédente¹⁴⁶. Les femmes ont également joué un rôle important et influent dans le processus de haut niveau dirigé par l'IGAD ayant mené à la conclusion de l'Accord de paix revitalisé au Soudan du Sud. Un bon nombre d'organisations féminines de ce pays ont bénéficié de l'appui du Canada dans ce contexte. De plus, comme l'a signalé Nuur Mohamud Sheekh, le Canada a également versé des fonds à ONU femmes pour qu'il y ait un conseiller en matière d'égalité entre les sexes au bureau du conseiller spécial de l'IGAD sur le Soudan du Sud¹⁴⁷.

Le Comité estime que les femmes doivent participer à tous les aspects de la consolidation de la paix en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Autrement dit, les femmes doivent être présentes aux étapes de la planification, de la négociation et de la mise en œuvre de tous les accords de paix. Elles doivent aussi participer aux différentes initiatives, qu'il s'agisse de démobilisation, de désarmement, de réintégration des combattants armés, ou encore de la conception et du suivi des processus de réconciliation. Les femmes devraient être encouragées, dans le cadre de ces initiatives, à briguer des postes décisionnels de haut niveau au sein de leur société, y compris des

144 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 28 novembre 2018.

145 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

146 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 décembre 2018.

147 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018. Pour plus de renseignements sur ce projet canadien visant à appuyer la participation des femmes aux processus de paix au Soudan du Sud, voir gouvernement du Canada, [Profil de projet — Engagement des femmes dans le processus de paix au Soudan du Sud](#).

charges politiques, et elles devraient être appuyées dans leurs démarches. Le Comité est convaincu que l'inclusion des femmes dans toutes les activités de consolidation de la paix est non seulement une bonne décision, mais aussi une décision judicieuse si l'on veut en arriver à une paix durable.

Recommandation 12

Que le gouvernement du Canada envisage d'investir dans des projets visant à assurer la participation concrète des femmes aux processus de paix et aux initiatives de consolidation de la paix en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo.

Recommandation 13

Que le gouvernement du Canada envisage d'appuyer les initiatives ayant pour but d'accroître la capacité des femmes de présenter leur candidature à des élections ou à d'autres postes d'autorité en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo.

Minerais de conflit

Un dernier enjeu lié à la sécurité, qui touche la RDC, mérite une certaine attention. Comme on le mentionne plus haut, ce pays a de vastes ressources minérales, y compris de l'or, de l'étain, du tungstène et du coltan (un minerai utilisé dans les piles des appareils électroniques, comme les téléphones intelligents) en grande quantité. L'extraction et le commerce illicites de ces minerais sont en grande partie à l'origine des violences dans l'est du pays. Le Comité a entendu que la concurrence que suscite le commerce lucratif de ces ressources exacerbe le conflit. Les revenus tirés de l'exploitation illicite des minerais ont aussi permis de financer les activités de groupes armés et de forces militaires étrangères. Selon Yvette Yende-Ashiri, la RDC est « victime de ses ressources naturelles, qui attisent la convoitise¹⁴⁸ ».

L'ambassadeur Simard a indiqué que des efforts sont en cours pour améliorer la traçabilité des minéraux extraits dans l'est de la RDC. Il a précisé que le Canada travaille avec l'OCDE et d'autres partenaires internationaux pour que l'on puisse mieux suivre la trace des minéraux, depuis leur extraction dans la mine d'origine à leur point d'exportation. Il a informé le Comité que le gouvernement du Canada verse des fonds à Impact, une organisation qui travaille de concert avec les pays de la région des Grands

148 FAAE, *Témoignages*, 1^{re} session, 42^e législature, 28 novembre 2018.



Lacs de l'Afrique afin de combattre le commerce illicite de ressources naturelles et de s'assurer que les minerais sont sans lien avec les conflits¹⁴⁹. Le Comité estime que ce genre d'initiatives mérite de continuer à recevoir le soutien du Canada.

Recommandation 14

Que le gouvernement du Canada envisage, à titre de politique pour contrecarrer l'industrie illicite des minerais sources de conflits, d'augmenter l'enveloppe d'aide afin de mieux appuyer les initiatives visant à mettre fin à l'exploitation et au commerce illicites de ressources naturelles, y compris des minerais extraits par et pour les groupes armés de la République démocratique du Congo.

Recommandation 15

Que le gouvernement du Canada étudie des moyens de contribuer à encourager l'usage légitime des ressources naturelles en Somalie, au Soudan du Sud et en République démocratique du Congo, d'une manière qui respecte ses obligations en matière de droits de la personne et qui contribue à l'établissement d'économies stables, durables et autosuffisantes.

Combattre l'impunité

Un dernier thème abordé dans le cadre de l'étude du Comité était la nécessité d'obliger les auteurs de violations des droits de la personne à répondre de leurs actes. Trop souvent, les violations perpétrées en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC sont demeurées impunies. Les témoins ont donné au Comité des exemples où des individus ayant commis des violations des droits de la personne n'ont pas été poursuivis en justice et n'ont pas été punis pour leurs gestes ou encore ont été arbitrairement remis en liberté et pardonnés pour leurs crimes. Le Comité a également appris que des journalistes, des activistes et des membres d'organisations de la société civile sont menacés, harcelés et intimidés parce qu'ils documentent des violations des droits de la personne et dénoncent l'impunité.

Des témoins ont indiqué que l'impunité peut accentuer les problèmes d'instabilité et de tension sociale. Vanda Felbab-Brown a indiqué que la société civile somalienne est convaincue que « les multiples problèmes de la Somalie sont dus à l'impunité profonde et généralisée des puissants ». Elle a donné des exemples d'anciens combattants d'al-Chabab auxquels une amnistie a été accordée à condition qu'ils prêtent allégeance au

149 Pour plus de renseignements sur les activités d'Impact en RDC, voir : [*IMPACT en République démocratique du Congo*](#).

gouvernement. Reconnaissant que des approches non punitives en matière de justice sont parfois nécessaires, M^{me} Felbab-Brown a indiqué qu'il importe, « pour l'instauration d'une paix durable, d'insister de manière créative sur l'obligation de rendre compte (au-delà de l'emprisonnement) et de tenir compte des droits des victimes et des réparations à leur verser¹⁵⁰ ».

Le manque de responsabilisation à l'égard des violations des droits de la personne peut également perpétuer les traumatismes vécus par les victimes et rendre encore plus difficile la réconciliation après un conflit. Kevin Dunbar a parlé des effets à long terme des violations des droits de la personne au Soudan du Sud :

Une normalisation profonde de la violence et de l'impunité laissera des traces profondes sur chaque génération, chaque communauté et chaque clan. Ces cicatrices ne guériront pas du jour au lendemain. Le Soudan du Sud comptera un nombre scandaleusement élevé des personnes ayant besoin d'aide pendant encore plusieurs années [...]¹⁵¹

Les décennies de conflit ont également eu un effet négatif sur la santé mentale des gens. Dans son mémoire, Mary Harper renvoie le Comité à une étude menée par l'Organisation mondiale de la Santé, qui indique qu'un Somalien sur trois souffrirait d'une forme ou une autre de maladie mentale¹⁵².

Les témoins ont donné au Comité des exemples de cas récents où des auteurs de violations des droits de la personne ont été traduits en justice, ce qui est un pas dans la bonne direction. Par exemple, Renifa Madenga, spécialiste des affaires humanitaires du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud, Conseil de sécurité de l'ONU, a mentionné le cas de 10 soldats sud-soudanais qui ont été trouvés coupables d'avoir commis des actes de violence, y compris des meurtres et des viols, contre des civils dans un hôtel de Juba en juillet 2016¹⁵³. Georgette Gagnon a aussi indiqué que d'août à octobre 2018, 43 soldats

150 [Mémoire](#) présenté au Comité par Vanda Felbab-Brown, 31 octobre 2018

151 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

152 [Mémoire](#) présenté au Comité par Mary Harper, 2 janvier 2019. Pour plus de renseignements sur l'étude de l'Organisation mondiale de la Santé [OMS], voir : OMS, [A Situation Analysis of Mental Health in Somalia](#), octobre 2010; et OMS, « [Mental Health in Somalia](#) », Humanitarian Health Action, 2 février 2011 [DISPONIBLES EN ANGLAIS SEULEMENT].

153 Les 10 soldats ont été trouvés coupables par un tribunal militaire en septembre 2018 et condamnés à la prison (les peines allant de 7 ans à l'emprisonnement à perpétuité). Le tribunal a également ordonné au gouvernement de payer des dommages-intérêts aux victimes. Pour plus d'informations, voir: BBC News, [South Sudan soldiers jailed for rape and murder](#), 6 septembre 2018 [DISPONIBLE EN ANGLAIS SEULEMENT].



et 13 policiers en RDC avaient été condamnés pour avoir perpétré des violations des droits de la personne, y compris des actes de violence sexuelle et sexiste¹⁵⁴.

Malgré ces exemples, le Comité s'est fait dire qu'il faut renforcer considérablement les institutions ainsi que les mécanismes de lutte et d'intervention pour freiner les violations des droits de la personne et l'impunité en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC. Pour ce faire, il faudra investir dans plusieurs domaines. Par exemple, Julienne Lusenge a indiqué qu'un soutien ciblé est nécessaire pour améliorer l'accès à la justice « des Congolais ordinaires, particulièrement les survivantes de conflits et de violences sexuelles¹⁵⁵ ». D'autres témoins ont suggéré que plus de fonds soient accordés pour accroître la capacité des organisations locales et des défenseurs des droits de la personne de surveiller la situation et de recueillir des éléments de preuve. Selon Renifa Madenga, les défenseurs des droits de la personne s'efforcent déjà de rassembler des preuves des violations des droits de la personne au Soudan du Sud, dans l'espoir que ces informations puissent un jour être présentées à un tribunal¹⁵⁶.

Les sanctions sont également un outil important. La communauté internationale peut s'en servir pour tenir responsables les auteurs de violations des droits de la personne. D'ailleurs, en novembre 2017, le Canada a imposé des sanctions à trois agents publics du Soudan du Sud impliqués dans des actes de corruption importants ou de graves violations des droits de la personne (les deux dans certains cas)¹⁵⁷. Le Comité estime que l'on doit continuer d'imposer des sanctions ciblées aux personnes et aux entités qui sont responsables de violations des droits de la personne en Somalie, au Soudan du Sud et en RDC, ou qui en sont complices. Il croit aussi que le Canada doit appuyer les efforts des organismes et des intervenants locaux qui travaillent aux premières lignes afin de combattre l'impunité, d'exposer les violations et de renforcer les mécanismes redditionnels dans ces trois pays.

154 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 19 novembre 2018.

155 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 28 novembre 2018.

156 FAAE, [Témoignages](#), 1^{re} session, 42^e législature, 5 novembre 2018.

157 Ces sanctions ont été prises conformément à la *Loi sur la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus*. Voir : gouvernement du Canada, [Règlement relatif à la justice pour les victimes de dirigeants étrangers corrompus](#), *Gazette du Canada*, 2 novembre 2017. Le Canada applique également des sanctions contre la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC en vertu de la *Loi sur les mesures économiques spéciales* et la *Loi sur les Nations Unies*. Pour plus de renseignements sur ces régimes, voir : gouvernement du Canada, [Législation canadienne sur les sanctions](#).

Recommandation 16

Que le gouvernement du Canada envisage d'augmenter l'enveloppe d'aide à la Somalie, au Soudan du Sud et à la République démocratique du Congo afin de mieux appuyer les efforts des organisations locales de la société civile et des défenseurs des droits de la personne qui cherchent à combattre l'impunité et à renforcer la responsabilisation et la primauté du droit.

CONCLUSION

Les nombreuses années de conflit, voire les décennies, dans certains cas, ont eu des conséquences désastreuses sur les populations de la Somalie, du Soudan du Sud et de la RDC. Les violences ont entraîné entre autres des décès, des blessures, des traumatismes psychologiques, des déplacements de personnes, des problèmes de sous-développement et de l'insécurité alimentaire. Les enfants sont touchés de manière disproportionnée par les cycles de conflits violents. Les violences sexuelles et sexistes à l'endroit des femmes et des filles sont généralisées. L'impunité, la corruption et l'inégalité sont aussi répandues et ont contribué à exacerber les conflits et la fragilité de ces trois pays. **En effet, comme le Comité le souligne tout au long de son rapport, la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC sont trois des pays les plus fragiles de la planète.**

Malgré tous ces problèmes, les événements politiques récents dans chacun de ces pays laissent aussi planer un certain optimisme. Les élections de 2016-2017 en Somalie ont été le fruit du processus électoral le plus rigoureux des dernières décennies. Le gouvernement somalien a entrepris des réformes constitutionnelles, électorales et économiques et s'efforce d'apporter des solutions à des problèmes systémiques, comme la corruption. Au Soudan du Sud, on a entrepris de mettre en œuvre un accord de paix revitalisé, si fragile soit-il, que les parties ont signé en septembre 2018. Pour la première fois, le Soudan et l'Ouganda, deux pays voisins, sont garants de l'accord, ce qui peut être vu comme un signe de progrès. En RDC, des élections présidentielles ont eu lieu en décembre 2018 après avoir été longtemps reportées. Même si le processus électoral était entaché et que les résultats aient été disputés, les élections ont mené à un transfert de pouvoir sans accroc pour la première fois depuis que le pays a obtenu son indépendance en 1960.

Le Comité croit que le Canada devrait encourager et aider les populations de la Somalie, du Soudan du Sud et de la RDC afin de mettre du vent dans les voiles à ces développements politiques, le but étant d'en arriver à une situation stable qui résistera aux tensions et perturbations inévitables. Dans cet objectif, le Canada devrait chercher à former des partenariats stratégiques aux échelons régional et international. Il devrait



aussi appuyer et outiller les organisations et les intervenants à l'échelle locale. En intervenant à chacun de ces échelons, le Canada peut accroître son efficacité sur le terrain, qu'il s'agisse de résoudre les crises humanitaires, de combattre l'impunité, de protéger l'accès humanitaire ou de veiller à ce que les femmes puissent jouer un rôle actif et utile dans les processus de paix et les prises de décisions en général, au lieu de souffrir constamment d'insécurité et de marginalisation.

L'aide humanitaire restera une nécessité dans les trois pays dans un avenir prévisible. Il n'est pas possible de régler les problèmes auxquels font face la Somalie, le Soudan du Sud et la RDC en se limitant à une intervention en cas de crises ou en renouvelant à perpétuité les missions de paix. Pour mettre fin aux cycles de fragilité dans ces trois pays, il faudra faire des réformes systémiques qui s'attaquent aux causes profondes des conflits. La paix durable est le but final, et le Canada peut jouer un rôle important et constructif en réclamant ces changements et en reconnaissant la nécessité d'adopter une telle approche dans le cadre de ses programmes diplomatiques et d'aide internationale.

ANNEXE A

LISTE DES TÉMOINS

Le tableau ci-dessous présente les témoins qui ont comparu devant le Comité lors des réunions se rapportant au présent rapport. Les transcriptions de toutes les séances publiques reliées à ce rapport sont affichées sur la [page Web du Comité sur cette étude](#).

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement</p> <p>Marc-André Fredette, directeur général Direction générale de l'Afrique australe et de l'Est</p> <p>Susan Green, directrice Direction du développement au Soudan du Sud</p> <p>Jean-Bernard Parenteau, directeur Division Afrique de l'Ouest et du Centre</p> <p>Nicolas Simard, ambassadeur Ambassade du Canada en République démocratique du Congo</p>	2018/05/31	98
<p>Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés</p> <p>Mohamed Abdi Affey, ambassadeur, envoyé spécial Situation en Somalie</p> <p>Jean-Nicolas Beuze, représentant au Canada</p>	2018/10/31	113
<p>À titre personnel</p> <p>Renifa Madenga, experte humanitaire Groupe d'experts sur le Soudan du Sud, Conseil de sécurité des Nations Unies</p>	2018/11/05	114
<p>CARE Canada</p> <p>Kevin Dunbar, directeur Impact et programme mondiaux, Opérations et programmes internationaux</p> <p>Gabrielle Tomovcik, gestionnaire de programme Assistance humanitaire, Opérations et Programmes internationaux</p>	2018/11/05	114

Organismes et individus	Date	Réunion
Intergovernmental Authority on Development Nuur Mohamud Sheekh, conseiller sénior aux affaires politiques Division de la paix et sécurité	2018/11/05	114
Save the Children Canada Annie Bodmer-Roy, chef des politiques, défenses et campagnes Bill Chambers, directeur général	2018/11/05	114
À titre personnel Susan Stigant, directrice, programme Afrique United States Institute of Peace	2018/11/19	115
ARUDA South Sudan Atong Amos Agook Juac, directrice exécutive	2018/11/19	115
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Georgette Gagnon, directrice Division de la coopération technique et des opérations	2018/11/19	115
Oxfam Canada Gregory Queyranne, gestionnaire humanitaire	2018/11/19	115
À titre personnel Marc Kapenda, professeur	2018/11/28	117
Yvette Yende-Ashiri, coordonnatrice de recherche Université d'Ottawa	2018/11/28	117
East and Central African Association for Indigenous Rights Anthony Njoku, président Conseil d'administration Fredrick Wangabo Mwenengabo, directeur exécutif Ambassadeur auprès de l'Organisation des Nations Unies et Défenseur de la Paix et Droits humains	2018/11/28	117
Solidarité Féminine pour la Paix et le Développement Intégral Julienne Lusenge, présidente et cofondatrice Directrice des Fonds pour les Femmes Congolaises	2018/11/28	117

Organismes et individus	Date	Réunion
Gouvernement fédéral de Somalie L'hon. Gamal Hassan, ministre de la planification, de l'investissement et du développement économique Abdigani Jama, conseiller supérieur Politique et Stratégie, Bureau du Premier ministre	2018/12/05	119
À titre personnel Ken Menkhaus, professeur Science politique, Davidson College	2018/12/10	120
Conseil de sécurité des Nations unies Jay Bahadur, groupe de contrôle sur la Somalie et l'Érythrée	2018/12/10	120

ANNEXE B

LISTE DES MÉMOIRES

Ce qui suit est une liste alphabétique des organisations et des personnes qui ont présenté au Comité des mémoires reliés au présent rapport. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la [page Web du Comité sur cette étude](#).

African Women and Youth Action for Development

Banque canadienne de grains

Conseil canadien pour la coopération internationale

East and Central African Association for Indigenous Rights

Felbab-Brown, Vanda

Harper, Mary

Save the Children Canada

DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT

Conformément à l'article 109 du Règlement, le Comité demande au gouvernement de déposer une réponse globale au présent rapport.

Un exemplaire des *procès-verbaux* pertinents (réunions n^{os} 98, 113, 114, 115, 117, 119, 120, 139 et 141) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,
Michael Levitt

